

# EXPLORATIONS DES TIERS LIEUX COMME VECTEURS DE TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

---

Rapport rédigé par Raphaël Besson ([r.besson@villes-innovations.com](mailto:r.besson@villes-innovations.com))  
pour le Commissariat général au développement durable, Ministère de la  
transition écologique et solidaire

Janvier 2018



#Explorables

## SOMMAIRE

Introduction	p. 3
Partie I. Un ou des modèles de Tiers Lieux ?	p. 6
Partie II. Quelles externalités attendues et réelles des Tiers Lieux ?	p.39
Partie III. Quels impacts sur l'action publique tant dans les politiques publiques dans les modes de faire ?	p.47
Conclusion	p.57
Bibliographie	p.60
Annexe. Liste des Tiers Lieux étudiés et portant un objectif de transition écologique et solidaire	p.65
Contact	p.68

## INTRODUCTION

- [Éléments de contexte du Département Projets et Veille Stratégiques, Délégation au Développement Durable - Commissariat Général au Développement Durable](#)

La transition écologique s'accompagne de profondes mutations tant dans les enjeux stratégiques nationaux (climat, ressources) que dans les modes de faire des acteurs (économie collaborative, mondialisation et territorialisation, actions multi-acteurs). Elle impose des changements de comportement, des transformations de mode de vie, de nouvelles formes d'entreprise, des mutations voire des ruptures sociétales. Le ministère de la Transition écologique et solidaire ne peut se soustraire de ces dynamiques qui l'impactent lourdement et vis-à-vis desquelles il doit être en alerte et clairvoyant.

Au sein du Commissariat général au développement durable (CGDD), instance de référence de la transition écologique en appui aux directions générales et aux Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et en éclairage de la décision publique, la Délégation au développement durable (DDD) a, dans sa mission d'anticipation, un double rôle dans ces nouvelles dynamiques de transition :

- Un rôle de vigie pour identifier les tendances lourdes, signaux faibles et ruptures éventuelles (veille stratégique) ;
- Un rôle d'accompagnateur pour intégrer ces nouvelles tendances dans l'action publique (exploration de sujets émergents et changement d'échelle).

Pour atteindre cette ambition, la délégation s'est engagée dans la mise en œuvre d'un dispositif de veille stratégique et d'exploration des sujets émergents pour l'action publique et favorables aux transitions, en particulier écologique. Le dispositif #Explor'ables repose sur une approche collaborative, multi-partenariale et réflexive ; ses objectifs sont de trois types :

- L'identification de mutations, de sujets et d'acteurs émergents et de pratiques innovantes susceptibles de contribuer à la transition écologique de la France à l'échelle nationale et territoriale ;
- La définition des enjeux et l'évaluation des impacts des transformations induites par ces sujets émergents sur les politiques publiques et sur les modes de faire ;
- L'appropriation et l'encapacitation des acteurs publics sur ces sujets et les conditions de mise en œuvre des transitions et de changement d'échelle dans les territoires et les organismes.

Les finalités sont également de trois types :

- Produire de la connaissance sur les transitions ;
- Faire naître de la controverse et du débat entre ses membres et avec les acteurs concernés et impliqués dans les transformations ;
- Détecter des innovations métier ou des pratiques astucieuses en faveur de la transition écologique et solidaire.

L'appropriation et l'encapacitation des acteurs publics reposent sur un travail spécifique de partage du diagnostic et des enseignements des explorations, de mise en débat et de coconstruction des recommandations que, notamment, les services de l'État pourront mettre en œuvre. Cette étape a aussi pour but de développer des partenariats pour permettre le changement d'échelle des actions les plus probantes, favorables aux transitions vers un développement durable.

Ainsi chaque année, quelques sujets sont sélectionnés dans ce travail de veille pour être explorés plus en profondeur. Ces sujets sont choisis parce qu'ils sont encore méconnus ou insuffisamment pris en compte par les services du ministère et parce qu'on fait l'hypothèse qu'ils auront de forts impacts sur l'action du ministère et nécessiteront une transformation des politiques et des modes de faire. Celui des Tiers Lieux, en tant que sources de transformations pour l'action publique, est le premier à être exploré dans le cadre de ce dispositif.

- [Eléments de méthode](#)

L'exploration sur les Tiers Lieux a été menée grâce à la réalisation de plusieurs démarches :

- Une analyse d'expertise a été menée par un groupe d'étudiants de l'École des Ponts et AgroParis Tech, du Mastère spécialisé Politique et Action publique pour le Développement Durable ;
- Des visites de terrains de tiers lieux ont été réalisées par l'équipe de la DDD (monographies) ;
- Des observations ont été conduites par le Cerema sur les pratiques de services du ministère (en particulier DREAL) confrontés à l'émergence de ces espaces, soit pour leur propre compte, soit en tant qu'accompagnateurs de projets ;
- Un atelier de controverse a été organisé le 11 juillet 2017 à Super Public avec la chercheuse Fanny Verrax, qui a réuni une pluralité très riche d'acteurs ;
- L'organisation le 11 Janvier 2018 d'un séminaire conclusif, à la fois de restitution et de transmission à destination de la communauté et en particulier des services métiers du ministère pour qu'ils se saisissent de ces enseignements pour leurs propres actions, missions et politiques. Ce séminaire s'est tenu au Château de Nanterre, un Tiers Lieu dédié à l'alimentation durable.

Pour l'accompagner dans cette dernière mission, la DDD s'est associée les compétences de Villes Innovations<sup>1</sup> et d'Urban Prod<sup>2</sup>, pour synthétiser et mettre en perspective les travaux analysant les Tiers Lieux comme vecteurs de transition écologique et solidaire et l'appuyer dans l'organisation du séminaire de restitution. Le

---

<sup>1</sup> Villes Innovations est un bureau d'étude localisé à Madrid et Grenoble, spécialisé dans les politiques d'innovation urbaine, et les politiques socioéconomiques, culturelles et numériques des territoires ([www.villes-innovations.com](http://www.villes-innovations.com)). Il a été fondé en 2013 par Raphaël Besson, expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire (laboratoire PACTE-CNRS, université de Grenoble).

<sup>2</sup> Urban Prod est une association marseillaise qui utilise le numérique et la vidéo en particulier comme outil favorisant l'insertion sociale et professionnelle de publics fragilisés ([www.urbanprod.net](http://www.urbanprod.net))

séminaire a réuni un panel de porteurs de projets, d'usagers de Tiers Lieux, d'entrepreneurs, d'agents publics et de chercheurs autour des questions suivantes :

- Un ou des modèles de Tiers Lieux ? (Partie I)
- Quelles externalités attendues et réelles des Tiers Lieux ? (Partie II)
- Quels impacts sur l'action publique tant dans les politiques publiques que dans les modes de faire ? (Partie III)

Le présent rapport de synthèse se structure autour de ces trois problématiques. Pour réaliser ce rapport, Villes Innovations s'est appuyé sur un certain nombre de documents fournis par le Département Projets et Veille Stratégiques de la Délégation au Développement Durable :

- Des notes d'enjeux : « Tiers Lieux, des espaces au service de l'innovation et de la mobilité durable ? » (CGDD/DDD, Gwenaël Roudaut) ; « De quelles transformations les Tiers Lieux sont-ils porteurs ? Quel accompagnement et quelle implication de l'Etat et des collectivités dans les Tiers Lieux ? » (CEREMA, Note contributive Nathalie Racineux et Denis Crozier) ;
- Des monographies : « Le 100<sup>ème</sup> singe », « Deskopolitan », « La Base », « Innovation Factory », « Lawomatic », « Les Usines Nouvelles », « Lab Pole Emploi », « Recyclerie » ;
- Des rapports d'étude : « Tiers Lieux : l'évolution des lieux de travail au service de la transition écologique ? » (Ecole de Pont Paris Tech) ; « Le Coworking : quels changements dans les pratiques de mobilité quotidienne ? » (CEREMA) ; « Développer des services dans les gares TER. Premiers enseignements d'expériences locales » (CEREMA) ;
- Le rapport d'expertise de Fanny Verrax de la journée de controverses « Tiers Lieux ».

Ces matériaux ont été complétés par les apports méthodologiques et théoriques de Villes Innovations sur la question des Tiers Lieux. Pour le séminaire de restitution, Villes Innovations s'est appuyé sur les compétences d'Urban Prod, dans l'animation des ateliers de créativité, et la restitution des scénarios imaginés sous la forme de courtes vidéos.

## PARTIE I. UN OU DES MODELES DE TIERS LIEUX ?

La première partie du rapport s'intéresse à la notion de Tiers Lieu, afin de discuter et d'interroger le modèle, de ses principales caractéristiques, de ses fonctions et de ses limites, et ce dans une perspective de transition écologique et solidaire. Quel est le rôle, la plus-value et les limites des Tiers Lieux dans cet objectif de « faire transition » ?

### 1. Définition et typologie de Tiers Lieux

La notion de Tiers Lieu a été construite par le sociologue américain Ray Oldenburg, dans un ouvrage paru en 1989, « The Great, Good Place » (Oldenburg, 1989). Dans cet ouvrage, R. Oldenburg (1989) s'intéresse à des **lieux hybrides en ville qui ne relèvent ni du domicile ni du travail et se situent entre l'espace public et l'espace privé**. Ainsi, Oldenburg signale-t-il un certain nombre de cafés, librairies et espaces intermédiaires où les individus peuvent se rencontrer et se réunir pour échanger de façon informelle. Pour cet auteur, ces tiers-lieux jouent une fonction essentielle pour la société civile, la démocratie et l'engagement civique aux Etats-Unis.

La notion de Tiers Lieu connaît aujourd'hui un regain d'intérêt (Burret, 2015)<sup>3</sup>. On assiste aujourd'hui à de multiples réappropriations de la notion, et à une véritable explosion des Tiers Lieux<sup>4</sup>. Mais la notion connaît un **flou conceptuel important**. Elle recouvre des réalités multiples. Certains Tiers Lieux se positionnent autour de thématiques comme l'environnement, la santé, l'agriculture ou la culture scientifique. D'autres se spécialisent sur la question des villes, des territoires ou du design.

**La notion se développe en réalité de manière essentiellement empirique.** Le concept actuel reprend l'idée d'un espace ouvert, hybride et qui facilite la rencontre entre des acteurs hétérogènes, et la mutualisation de ressources aux services de projets individuels et collectifs. Il en ressort que les tiers lieux sont à la fois des espaces physiques dédiés au travail et aux activités collectives mais aussi des espaces sociaux d'échanges entre acteurs. A partir de ces fondamentaux, **il existe un certain nombre de déclinaisons et de types de Tiers Lieux**. Nous en identifions essentiellement cinq (les frontières n'étant pas étanches entre ces différentes catégories de Tiers Lieux)<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Antoine Burret définit les Tiers Lieux comme « des lieux de partage, de socialisation, mais aussi d'innovation et d'entreprenariat » (Burret, 2015).

<sup>4</sup> Selon une étude de Deskmag, magazine officiel du coworking de 2017, on assiste actuellement à une explosion du nombre de coworking (multipliée par 12 en 6 ans...), le nombre culminant aujourd'hui à presque 14 000 coworking spaces.

<sup>5</sup> Notre typologie reprend en partie celle proposée par l'École des Ponts et AgroParis Tech, dans le rapport intitulé : « Tiers-lieux : l'évolution des lieux de travail au service de la transition écologique ? ».

- Les Tiers Lieux d'activités

Les Tiers Lieux d'activités relèvent de la catégorie des coworking spaces, c'est à dire des espaces de travail partagés pour des télétravailleurs ou des indépendants, mais aussi des communautés, des réseaux ouverts de travailleurs encourageant l'échange et la collaboration. Une communauté de personnes et d'organisations qui partagent plus qu'un espace et des outils de travail : des échanges, des liens et des projets. Pour Bruno Moriset, les espaces de coworking permettent de disposer d'une "ubiquité informationnelle" dans laquelle les "créatifs" sont à la recherche de lieux favorisant les liens de sociabilité et de collaboration (Moriset, 2016).

Ainsi, les espaces de coworking se distinguent d'autres lieux de travail partagés (télécentres, bureaux en open space, centres d'affaires, pépinières d'entreprises) par deux aspects principaux : une collaboration entre les usagers qu'il convient de provoquer par le lieu, son animation ou ses valeurs ; une innovation générée par cette collaboration. La collaboration n'est en général pas ce qui est recherché par ces espaces, elle ne constitue pas un objectif premier. Quant aux incubateurs et autres accélérateurs, s'ils encouragent la collaboration entre structures, ces dispositifs ne sont pas systématiquement associés à un lieu, un espace de travail partagé.

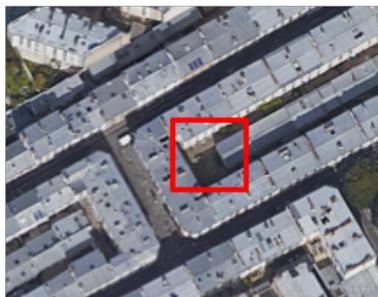
## LAWOMATIC À PARIS

DATE : 2008 (un des premiers espaces de coworking en France)

ADRESSE : 20 Rue Jean et Marie Moinon 75010 Paris

SURFACE : 150 m<sup>2</sup> environ sur deux étages

STRUCTURE : Florence Delifer, animatrice et gestionnaire du lieu



Offrir un bureau permanent sur des longues durées (engagement de plusieurs mois) principalement à des indépendants ou micro-structures (moins de 3 personnes) en accès libre (24h/24h) tout en créant un collectif d'usagers.

## DESKOPOLITAN À PARIS

DATE: 2015

ADRESSE : 48 rue du Château d'Eau 75010 Paris

SURFACE : 1350 m<sup>2</sup> répartis sur 4 niveaux

STRUCTURE : Société détenue par Alexis Rebiffé, Paul Chevrillon et le Groupe Chevrillon



Création d'espaces innovants avec des services à forte valeur ajoutée visant à réduire les déplacements urbains, favoriser la qualité de vie au travail, développer des lieux hybrides et reconvertisibles, aider les entreprises membres à devenir leader dans leur secteur.

- [Les Tiers Lieux d'innovation](#)

Les Tiers Lieux d'innovation cherchent à stimuler les processus d'innovation en faisant interagir une diversité d'acteurs (chercheurs, acteurs économiques et usagers), mais aussi en s'appuyant sur le partage, l'expérimentation et le prototypage. Rentrant de cette catégorie de nombreux fab labs ou encore des living labs, qui promeuvent des méthodologies d'intelligence collective où les utilisateurs sont placés au cœur des processus d'innovations<sup>6</sup>.

## INNOVATION FACTORY À PARIS

DATE : activation 2013

ADRESSE : 59, Rue Nationale, 75013 Paris

SURFACE :-

STRUCTURE : Innovation Factory



Hybridation et rencontre entre les mondes des grandes entreprises, du management et de l'économie numérique et le monde de l'enseignement et étudiant pour développer une approche pédagogique interdisciplinaire et innovante qui permet de casser les codes, décloisonner et expérimenter de nouvelles formes de collaboration.

---

<sup>6</sup> Les Fab Labs sont définis comme des plateformes ouvertes de prototypage rapide comprenant des machines numériques. Les Living Labs sont définis par l'Union européenne comme « des environnements ouverts d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création des nouveaux services, produits et infrastructures sociétales ». En 2013, il existait selon le réseau européen des Living Labs ENoLL, plus de 340 Living Labs dans plus de quarante pays à travers le monde.

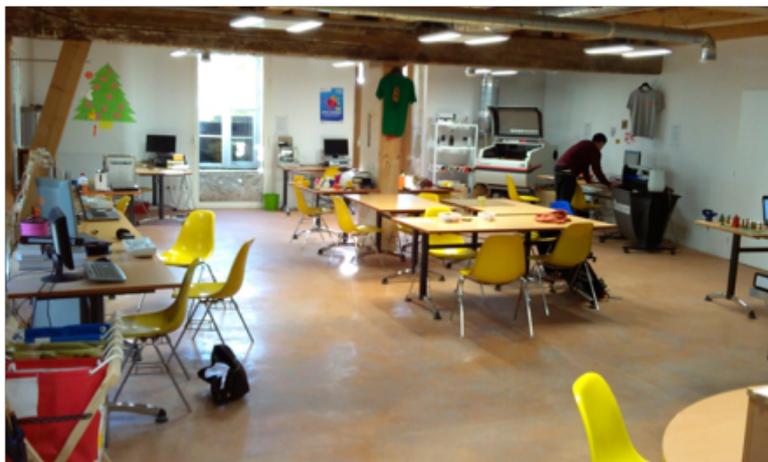
## LE 8 FABLAB À CREST (DROME)

DATE: Mai 2014

ADRESSE : Rue Courre Commere, 26400 Crest

SURFACE :-

STRUCTURE : SCIC comprenant une soixantaine de sociétaires (3 collectivités locales, 21 sociétés, 28 usagers et 11 associations).



Lieu de recherche et de fabrication autour des outils à commande numérique dans la Drôme. Fab Lab pionnier et exemplaire en milieu rural.

## ICI MONTREUIL

DATES: 2010

ADRESSE : 135 Boulevard Chanzy, 93100 Montreuil

SURFACE : 1750 M2

STRUCTURE : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) fondée par 9 sociétaires (entrepreneurs, créateurs de la ville et collectivités)



Fab Lab qui aide les talents créatifs basés à Montreuil à développer leur activité (artistes, les artisans, les entrepreneurs et les start-ups de la création).

## L'ATHENE DE FABRICATION LES CORTS À BARCELONE

DATE: 2017

ADRESSE : Carrer d'Evarist Arnús, 59, 08014 Barcelona

SURFACE :-

STRUCTURE : Fab Lab de Barcelone, ville de Barcelone



Athénée de fabrication intégré au projet de Fab City de Barcelone. Relocalisation grâce aux Fab Labs de la production industrielle, artisanale, alimentaire, énergétique... dans les différents quartiers de la ville, dans le but de rendre la ville autonome à 50, voir 70%.

## CENTRE CULINAIRE CONTEMPORAIN À RENNES

DATES: Idée née en 2009. Ouverture avril 2013

ADRESSE : 8 Rue Jules Maillard de la Gournerie, 35000 Rennes

SURFACE : 3500 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Mode de gouvernance privé et coopératif : Association, société civile Immobilière, SAS (société pour l'exploitation du lieu et le développement des activités)



Laboratoire d'usage et de co-création autour de nouvelles expériences gastronomiques et alimentaires, le projet est conçu comme un lieu ouvert et vivant où les utilisateurs et communautés interagissent pour mettre en œuvre leurs projets.

- Les Tiers Lieux culturels

Les Tiers Lieux culturels comprennent les Bibliothèques Troisième Lieu, les friches culturelles (ex. Le 104, Paris), les événements de type « museomix », les coworking spaces, les Living Labs, Fab labs ou Learning Labs déployés au sein d'universités ou de centres de culture scientifique. L'enjeu pour ces différents lieux culturels, est d'intégrer en leur sein les nouveaux modes de travail collaboratifs et ouverts, dans une quête d'innovation et d'attractivité des publics, et de renouvellement de leurs modes de gestion, de médiation et diffusion des savoirs et des cultures.

Nous définissons le Tiers Lieu culturel comme « *un espace hybride et ouvert de partage des savoirs et des cultures, qui place l'utilisateur (le visiteur, le lecteur, l'étudiant, le spectateur...), au cœur des processus d'apprentissage, de production et de diffusion des cultures et des connaissances. Le Tiers Lieu culturel est encastré dans son territoire et se positionne comme une interface entre l'upperground des Institutions culturelles, et l'underground des habitants, usagers et des sphères culturelles et artistiques émergentes et alternatives. Le Tiers Lieu culturel promeut une culture de l'expérimentation, de la mise en scène et de la coproduction des savoirs et des cultures* » (définition extraite de Raphaël Besson, « L'hypothèse des Tiers Lieux culturels », Journée organisée par l'Agence Régionale du Livre PACA, « Bibliothèque, Sciences et numérique », novembre 2017).

## LE CENTQUATRE À PARIS

DATE : réalisé 2008, activation 2010

ADRESSE : 104 rue d'Aubervilliers

SURFACE : 35 000 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : EPCC LE CENTQUATRE

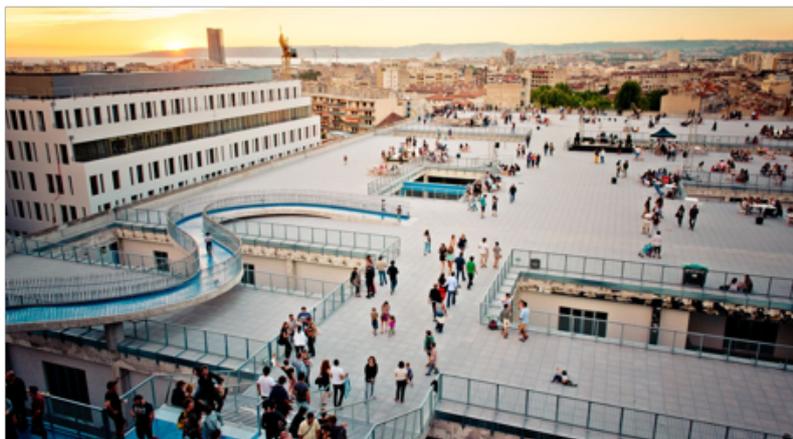


Un établissement public culturel municipal dans les anciennes pompes funèbres qui mêle innovation artistique et appropriation populaire des pratiques amateurs.

Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », *Encore Heureux* (2017)

## LA FRICHE BELLE DE MAI À MARSEILLE

DATES: activation 1992, réalisé 2012  
ADRESSE : 41 rue Jobin  
SURFACE : 4,5 hectares  
STRUCTURE : SCIC SA Friche Belle de Mai



Modèle des nouveaux territoires de l'art, la transformation d'une friche enclavée à l'échelle d'un quartier. Un projet culturel pour un projet urbain.

*Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », Encore Heureux (2017)*

## LES ATELIERS MÉDICIS À CLICHY SOUS-BOIS

DATES: activation 2017, réalisé 2020  
ADRESSE : Zac de la Dhuis  
SURFACE : 800 m<sup>2</sup> puis 20 000 m<sup>2</sup>  
STRUCTURE : EPCC Médicis-Clichy-Montfermeil



Préfiguration d'un laboratoire de création artistique d'envergure internationale au cœur des quartiers déclassés de la banlieue parisienne.

*Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », Encore Heureux (2017)*

- Les Tiers Lieux sociaux

Les Tiers Lieux sociaux portent un objectif social affirmé, autour d'enjeux sociétaux, de participation citoyenne, d'encapacitation, d'entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. Ils sont fortement structurés autour des acteurs de l'économie collaborative, de l'économie numérique et de l'ESS (Economie sociale et solidaire).

## MARSMEDIALAB À MARSEILLE

DATE: janvier 2016

ADRESSE : 18 Rue Colbert, 13001 Marseille

SURFACE : 350 m2

STRUCTURE : Association Urban Prod



Premier lieu d'expérimentation, d'enseignement, de fabrication, dédié aux Humanités Numériques. Plus de 40 professionnels, artistes, éducateurs, réalisateurs, médiateurs, partagent quotidiennement un équipement, en plein quartier ultra-prioritaire du centre-ville de Marseille

## LE TRI POSTAL À AVIGNON

DATE: activation 2013  
ADRESSE : 5 av. du Blanchissage  
SURFACE : 3 000 m<sup>2</sup>  
STRUCTURE : Association Les Triporteurs



Autour de l'accueil des plus démunis, une cité associative idéale mêlant un restaurant solidaire, des ateliers, et de l'hébergement dans une friche ferroviaire.

*Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », Encore Heureux (2017)*

## LE 6B À SAINT-DENIS

DATE: création 2010  
ADRESSE : 6b quai de Seine  
SURFACE : 7 000 m<sup>2</sup>  
STRUCTURE : Le 6B



Dans un immeuble de bureau voué à la démolition, un lieu de création et de diffusion où des centaines de résidents mutualisent les espaces, les expériences et les espérances.

*Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », Encore Heureux (2017)*

- [Les Tiers Lieux de service et d'innovation publique](#)

Les Tiers Lieux de service et d'innovation publique sont souvent déployés à l'initiative de collectivités, afin de régénérer des territoires en déprise. Entrent dans cette catégorie les Maisons de Service Public, les conciergeries solidaires, certains commerces multiservices (FING, 2016) et les laboratoires d'innovation publique mis en œuvre notamment par l'Etat, et dont la vocation est d'innover dans l'action publique (politiques publiques et modes de faire).

## LAB POLE EMPLOI À PARIS

DATE : Lancement du Lab le 24 septembre 2014

ADRESSE : 22, Allée Darius Milhaud, 75019 Paris

SURFACE : 665 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Pôle Emploi



Le LAB est un lieu où peuvent échanger collaborateurs et usagers de Pôle emploi, partenaires et startups dans le domaine de l'emploi lors de sessions collaboratives pour des projets portés par Pôle Emploi. Le LAB répond à l'objectif de transversalité et d'agilité de toutes les parties prenantes.

## LA BASE À BORDEAUX

DATES: 2017

ADRESSE : 1 Esplanade Charles de Gaulle, 33000 Bordeaux

SURFACE : -

STRUCTURE : SGAR Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, conseil départemental de la Gironde et DREAL



Situé dans le centre de Bordeaux, au sein d'un bâtiment du conseil départemental de la Gironde, La Base est un lieu qui permet d'innover et de renforcer les relations de travail entre institutions et entre agents au sein des administrations publiques.

## LA CONCIERGERIE DE QUARTIER GINKO À BORDEAUX

DATE: 2012

ADRESSE : 3-5 Place Jean Cayrol Bordeaux

SURFACE : -

STRUCTURE : Ginko&co



D'abord boutique de services de proximité pour pallier l'absence d'activités commerciales, la conciergerie de quartier s'est progressivement réorientée sur l'animation de quartier et le développement d'une offre de gestion logistique de la vie collective locale.

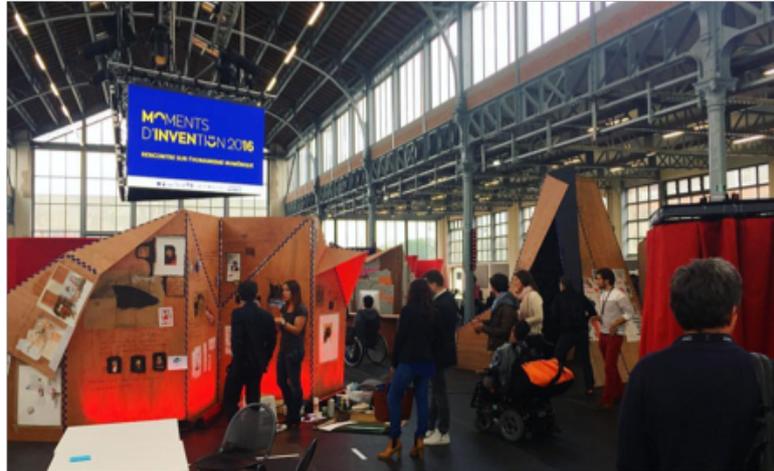
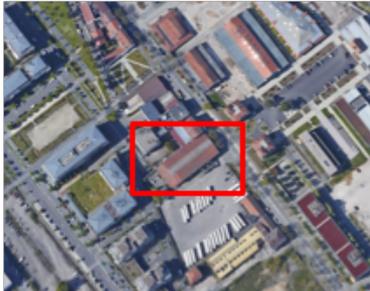
## LES MOMENTS D'INVENTION DU GRAND NANCY

DATES: 2013

ADRESSE : Boulevard d'Austrasie, 54000 Nancy

SURFACE :-

STRUCTURE : Grand Nancy



Nouvelle méthode d'innovation territoriale pour contribuer à redynamiser l'action publique en assumant une dimension expérimentale. Création d'une mission intitulée « Nouvelles intelligences des territoires urbains ».

## SUPERPUBLIC A PARIS

DATE : Inauguration en 2014

ADRESSE : 4 Rue la Vacquerie, 75011 Paris, France

SURFACE : 300 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Superpublic, 27<sup>ème</sup> Région



Un lieu dédié à la transformation de l'action publique

## Typologie de Tiers Lieux

Tiers Lieux d'activités		Tiers Lieux d'innovation ouverte		Tiers Lieux culturels	Tiers Lieux sociaux	Tiers Lieux de service et d'innovation publique
Bureaux en open space, télécentres, centres d'affaires, pépinières, Incubateurs	Coworking	Fab Labs	Living Labs	Bibliothèques Troisième Lieu, Labs de centres de culture scientifique, coworking universitaires, friches culturelles, Learning Centers, Museomix	Laboratoires citoyens, Laboratoires de l'Economie sociale et solidaire, laboratoires de l'urbanisme social et temporaire	Maisons de Service Public, conciergeries solidaires, Laboratoires publics d'innovation territoriale

## 2. Evolution de la notion de Tiers Lieu

Ces différents types de Tiers Lieux, se sont développés depuis une dizaine d'années, selon trois grandes phases.

- [L'adaptation des lieux de travail et d'innovation aux mutations de l'économie \(cognitive, collaborative, numérique...\)](#)

Depuis l'ouverture en 2006 de l'espace de coworking Citizen Space à San Francisco, la tendance a consisté à mettre l'accent sur le volet productif des Tiers Lieux. Ceux-ci ont été essentiellement analysés et développés comme de nouveaux lieux de travail et d'innovation adaptés à l'ère de l'économie de la connaissance et du numérique (Azam, Chauvac, Cloutier, 2016 ; Liefoghe, 2016 ; Besson, 2014). Ils ont alors pris la forme d'espaces de coworking. Le développement de ces premiers Tiers Lieux a eu tendance à se concentrer au cœur des villes, au sein de la culture urbaine et numérique (Anderson, 2012). Le territoire métropolitain, avec ses sites de production et de recherche, sa densité, sa diversité sociale et fonctionnelle et ses multiples aménités, produit une série d'externalités positives essentielles au fonctionnement et à l'attractivité des Tiers Lieux (Moriset, 2014).

- [La réduction des déplacements domicile-travail dans les territoires péri-urbains et ruraux](#)

Depuis 2012, on constate un développement des Tiers Lieux dans les territoires périurbains et ruraux. On observe la création de coworking ruraux, dans le Perche, le Verdon, l'Orne, le Haut-Jura, l'Ardèche méridionale, ou encore en Aquitaine à Mont de Marsan, Hagetmau, Mimizan ou Captieux. Des collectifs comme La Coopérative des Tiers Lieux en Aquitaine, tentent de mettre en réseau et de professionnaliser ces espaces<sup>7</sup>. Le Grand Genève œuvre de son côté à la mise en place d'un réseau maillé de Tiers Lieux urbains, périurbains et ruraux.

Ces Tiers Lieux ruraux présentent un certain nombre de spécificités. Ils se développent souvent au regard d'un enjeu de développement durable. Il s'agit de diminuer les déplacements domicile-travail, et par là même, de réduire les émissions de CO2 et d'augmenter la qualité de vie des indépendants et des salariés. De nombreuses études ont tenté de démontrer l'impact des Tiers Lieux sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur la performance des entreprises et le bien être des salariés (ADEME, 2014 ; DATAR, 2014 ; Caisse des Dépôts et Consignations, 2014)<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Selon une étude conduite par Neo-Nomade en juin 2016, la région Nouvelle-Aquitaine comprend 72 Tiers Lieux. La Coopérative des Tiers Lieux, qui adopte une méthodologie différente, dénombre pas moins de 154 Tiers Lieux dans son "bottin" développé en collaboration avec le conseil régional. Une enquête, réalisée au printemps 2016, montre que parmi les 37 principaux Tiers Lieux de la région Nouvelle-Aquitaine, 59% sont situés en territoire périurbain ou rural, et qu'ils accueillent plus de 500 coworkers réguliers.

<sup>8</sup> Pour plus d'informations, se référer à la partie II du rapport relative aux externalités des Tiers Lieux.

Un second enjeu des Tiers Lieux ruraux est de retenir, voire attirer des télétravailleurs, des néo-ruraux ou de jeunes pousses des filières innovantes. Pour cela, ces Tiers Lieux ne se limitent pas à la fonction entrepreneuriale des espaces de coworking, mais agrègent un ensemble d'aménités et de services mutualisés : connexions très haut débit, centres de ressources et de formation, pépinières d'entreprises, médiathèques, plateaux de création artistique, services publics, espaces café, etc.

## LA FRUITIERE NUMERIQUE À LOURMARIN (LUBERON)

DATE: 2014

ADRESSE : Avenue du 8 Mai D943, 84160 Lourmarin

SURFACE : 1100 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Commune de Lourmarin



Dans une ancienne coopérative agricole, la Fruitière propose plusieurs espaces : un Espace Public Numérique, une halle d'expositions, une salle immersive, un espace de co-working, un auditorium de 200 places, pour l'organisation de colloques, visioconférences, projections de films ou séances de MOOC (formation en ligne), une place du village dédiée aux manifestations de la commune.

## COCOTTE NUMERIQUE À MURAT (AUVERGNE)

DATES: 2007

ADRESSE : 4 rue Faubourg-Notre-Dame | 5300 Murat

SURFACE :-

STRUCTURE : Hautes Terres Communauté



Au cœur des Monts du Cantal, un Tiers Lieu réunissant une maison de services publics, un espace de formation au télétravail, un espace de coworking et un fab lab. Objectif : la régénération et l'attractivité du territoire

### ▪ [La régénération des territoires](#)

Plus récemment encore, les Tiers Lieux ont pris une nouvelle dimension. Ils sont considérés par certains porteurs de projet et acteurs territoriaux comme des outils au service de la régénération des territoires (Caisse des dépôts et Consignation, 2016). Dans le cas des Tiers Lieux ruraux et péri urbains, ceux-ci sont souvent portés par une ambition politique de revitalisation des centres-bourgs. Ils doivent permettre de faire vivre des services de proximité en accueillant dans les centres des travailleurs indépendants, des salariés ou des néo-ruraux. Ils apparaissent comme des points névralgiques pour (ré)activer les ressources des territoires ruraux et ancrer de nouvelles formes d'innovation et de développement, en dehors des contextes métropolitains. Les Tiers Lieux sont pensés par certains acteurs publics comme de nouveaux outils au service de la régénération des territoires de faible densité (CGET, 2015).

Dans certaines agglomérations urbaines, des Tiers Lieux agrègent des fonctions productives (fab Labs, Hackers spaces...), d'innovation ouverte (Living Labs), ou des fonctions sociales, environnementales et culturelles, pour jouer un rôle actif dans la revitalisation de certains quartiers. C'est le cas par exemple des Laboratoires citoyens de Madrid ou des Athénées de fabrication barcelonais qui portent un enjeu de co-production des espaces publics et des infrastructures urbaines (Besson, 2017). On pense aussi aux Living Labs urbains ou aux City Labs qui défendent un processus de co-création avec les habitants dans des conditions réelles, en s'appuyant sur un écosystème de partenariats public-privé-citoyen.

## LA BOUTIQUE À BOUSSAC (CREUSE)

DATE : juin 2016

ADRESSE : Rue du Onze Novembre, Boussac

SURFACE :-

STRUCTURE : Communauté de communes du Pays de Boussac



Dans le département de la Creuse, La Boutique accueille un espace de coworking, la pépinière d'entreprises 2cubes, et l'association Dynove spécialisée dans l'accompagnement de projets innovants et la formation aux logiciels libres. La Boutique se positionne comme un espace unique de test et de préfiguration d'un Tiers Lieu plus pérenne.

## COWORK'HERS À SALLES-SUR-L'HERS (LAURAGAIS)

DATES: 2017

ADRESSE : Grand Rue, Salles-sur-l'Hers

SURFACE : 110 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Association « Cowork'in Gangue »



Espace de coworking porté par des habitants pour régénérer le centre-bourg, améliorer la qualité de vie locale et développer le lien social. Perspectives d'évolution et d'hybridation avec la médiathèque intercommunale et le centre social, et à long terme de transformation du village de Salles-sur-l'hers en un Tiers Lieu global.

## LA QUINCAILLERIE NUMERIQUE À GUERET

DATE: 2015

ADRESSE : 6 Rue Maurice Rollinat, 23000 Guéret,

SURFACE : -

STRUCTURE : Communauté d'Agglomération du Grand Guéret



Fab Lab, espace de coworking, lieu de partage de connaissances et de ressources et espace culturel (organisation de concerts et d'expositions), dans une perspective de régénération d'un territoire rural.

## LE CAMPO DE LA CEBADA À MADRID

DATE : activation 2012

ADRESSE : Plaza de la Cebada, 28005 Madrid

SURFACE : 5000 m<sup>2</sup>

STRUCTURES : Associations et collectifs



Espace public vacant de 5000 m<sup>2</sup> au cœur de Madrid. Coproduction de services et d'infrastructures urbaines.

## VALLDAURA SELFSUFFICIENT LABS À BARCELONE

DATE : 2015

ADRESSE : 08290 Cerdanyola del Vallès, Barcelone

SURFACE : 130 hectares

STRUCTURE : Institut for Advanced of Architecture of Catalonia (IAAC), Fab Lab de Barcelone, ville de Barcelone, Ministère de Catalogne, MIT



Expérimentation de prototypes de la ville de demain dans un espace naturel (Parc Métropolitain Collserola). Développement de solutions pour la ville auto-suffisante.

## L'ATHENEE DE FABRICATION LES CORTS À BARCELONE

DATE: 2017

ADRESSE : Carrer d'Evarist Arnús, 59, 08014 Barcelona

SURFACE :-

STRUCTURE : Fab Lab de Barcelone, ville de Barcelone



Athénée de fabrication intégré au projet de Fab City de Barcelone. Relocalisation grâce aux Fab Labs de la production industrielle, artisanale, alimentaire, énergétique... dans les différents quartiers de la ville, dans le but de rendre la ville autonome à 50, voir 70%.

### 3. Les Tiers Lieux comme vecteurs de transition écologique et solidaire

#### 3.1. Un flou conceptuel

Malgré des tentatives de définition et conceptualisation, **la notion de Tiers Lieu souffre d'un flou conceptuel. Elle recouvre des réalités multiples** comme des coworking spaces, des Living Labs ou des Fab Labs. Certains Tiers Lieux se spécialisent sur des thématiques comme l'environnement, l'économie sociale et solidaire, la santé, la ville ou la culture (Bibliothèques Troisième Lieu, événements Museomix, Living Labs des centres de culture scientifiques, friches culturelles, etc.). D'autres sont plus généralistes, mais ils peuvent aussi se différencier au regard d'un positionnement de service public, ou d'un positionnement davantage économique et marchand, à l'image d'offres de promoteurs et d'opérateurs immobiliers comme Bouygues (Next door), Nexity (Blue), Constructa (Collabor8), etc.

On observe donc une extrême diversité des modes de fonctionnement des Tiers Lieux, avec des initiatives multiples (communautaires, associatives ou privées), des acteurs, des fonctions et des intérêts très hétérogènes. Les Tiers Lieux varient selon de nombreux critères et notamment :

- L'Espace : fonctionnel / convivial et décalé ;
- Le mode de pilotage : public / privé ;
- Le degré d'hybridation des activités ;
- Le niveau d'accompagnement des entrepreneurs ;
- L'accessibilité et l'ouverture des lieux : interne / externe ;
- Le modèle économique : public / privé ;
- L'ancrage territorial ;
- Le caractère innovant des activités : générique / spécifique.
- L'ouverture des données et des productions ;
- Le niveau d'équipement ;
- Les stratégies de labellisation ;
- Etc.

**Il n'existe donc pas de modèles a priori pour la création de Tiers Lieux.** C'est notamment ce qu'exprime l'infographie imaginée par la Coopérative des Tiers Lieux Aquitaine et intitulée : « Comment créer un Tiers Lieu ? »<sup>9</sup>. La création d'un Tiers Lieu se réfère davantage à un processus, avec des chemins multiples en termes de lieux, de thématiques, de gouvernance et de gestion, de modèles économiques, d'objectifs, d'utilisateurs, d'animation des communautés, d'ancrage territorial ou encore de services associés.

Précisons que **les acteurs des Tiers Lieux sont assez réticents vis-à-vis des propositions de définition et de catégorisation des Tiers Lieux.** La journée de « controverses sur les tiers lieux » organisée à Super Public en juillet 2017, a montré que

---

<sup>9</sup> Pour plus d'informations et télécharger l'infographie : <https://coop.tierslieux.net/wp-content/uploads/2016/06/700x1200-infographie-coopTL.jpg>

la diversité et le caractère foisonnant de la notion de Tiers Lieu, était assumée voire revendiquée par les protagonistes des Tiers Lieux. Cette notion « valise » permet en effet d’englober une diversité d’initiatives et de garder l’idée d’une notion en mouvement, en capacité de se réinventer en continu (Verrax, 2017).

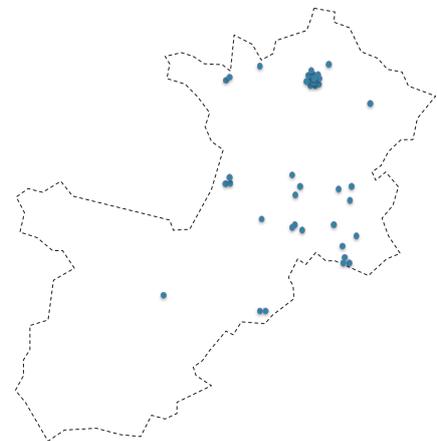
Face à ce flou conceptuel, l’analyse des Tiers Lieux comme vecteurs de transition écologique et solidaire s’avère particulièrement complexe. D’autant que **la très grande majorité des Tiers Lieux n’a pas comme objectif premier de « faire transition »**. Les Tiers Lieux proposent davantage des espaces qui s’adaptent de manière conjoncturelle aux mutations numériques et à l’évolution des façons de travailler, d’innover ou d’apprendre. Rares sont les Tiers Lieux à agir de manière directe et structurelle sur les transitions.

Il semble donc difficile d’ériger une nouvelle catégorie de Tiers Lieu, tant cet objectif des transitions écologiques et solidaires semble éloigné de l’ADN de bon nombre de Tiers Lieux. En outre, lorsque la problématique des transitions est présente, elle n’est pas réservée à une catégorie particulière de Tiers Lieu. Le champ des transitions est transverse à l’ensemble des types de Tiers Lieux : Tiers Lieux d’activité, Tiers Lieux culturels, Tiers Lieux de service et d’innovation publique, etc.

### 3.2. Identification des principales caractéristiques

Nous avons identifié **une quarantaine de Tiers Lieux portant de manière active et directe, des objectifs, des valeurs et des projets en lien avec les transitions**<sup>10</sup>.

Evoquons notamment le Valldaura Selfsufficient Labs (Barcelone), l’Hôtel Pasteur (Rennes), le Campo de La Cebada (Madrid), Superpublic (Paris), Les moments d’invention (Grand Nancy), les Athénées de fabrication (Barcelone), l’Atelier Paysan (Renage), le 8fablab (Crest), Les Grands Voisins (Paris), Cowork’hers (Salles-sur-l’Hers), Organic’Vallée (Belesta-en-Lauragais), Le Château de Nanterre, les Usines nouvelles (Liguge), la Recyclerie (Paris), La Paillasse (Paris), thecamp (Aix-en Provence), l’Hermitage (Autrêches), le Mars Media Lab (Marseille) ou encore la Quincaillerie numérique (Guéret).



Ce travail d’investigation s’est effectué essentiellement en France, avec quelques cas étrangers (notamment en Espagne). Cette liste de Tiers Lieux n’est pas exhaustive, mais elle permet déjà d’identifier quelques caractéristiques des Tiers Lieux se positionnant comme des vecteurs de transition écologique et solidaire.

<sup>10</sup> La liste de ces Tiers Lieux figure dans l’annexe n°1 du présent rapport.

- La diversité

Ces Tiers Lieux présentent de nombreuses disparités. Ils se réfèrent à différentes catégories de Tiers Lieux, dont les acteurs, les modèles économiques et de gestion évoluent fortement en fonction des projets. Ils ont vocation à accompagner les transitions écologiques et solidaires, mais selon les Tiers Lieux la focale peut être davantage positionnée sur les transitions « sociales », « numériques », « culturelles », « scientifiques », « démocratiques », « citoyennes », « alimentaires », « organisationnelles » ou encore « managériales ». L'origine de la création des Tiers Lieux est souvent récente, mais cela n'est pas systématique. Certains espaces créés dans les années 90 ont progressivement évolué pour se positionner aujourd'hui comme des Tiers Lieux à part entière (à l'image de la Friche belle de mai à Marseille ou du 104 à Paris).

Les territoires d'implantation de ces Tiers Lieux sont également multiples : ils peuvent être ruraux, périurbains, urbains, naturels, centraux, interstitiels, périphériques. Les espaces au sein desquels ils se déploient varient en termes de taille, d'architecture, de design, de fonctionnalité (anciens hôpitaux, châteaux, hôtels ; anciennes industries, coopératives agricoles, boutiques ; espaces publics, privés, vacants, éphémères, itinérants, etc.).

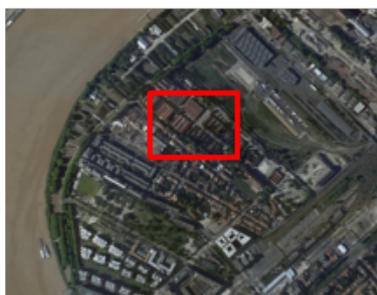
## **DARWIN À BORDEAUX**

DATES: projet 2008, lancement 2012

ADRESSE : 87 quai des Queyries, Bordeaux

SURFACE : 20000 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Innoxia, filiale de la holding Evolution



« Lieu de création à haute valeur ajoutée écologique » où se croisent associations culturelles et entreprises éco-innovantes.

## LA GRANDE HALLE À CAEN

DATES : activation 2016, réalisé 2018  
ADRESSE : av. de Caen à Colombelles  
SURFACE : 3 000 m<sup>2</sup>  
STRUCTURE : Association LeWIP



Entre le retrait d'une maternité et un futur éco-quartier, une expérience d'ampleur équilibrant l'accueil d'urgence, le développement économique et l'activation publique.

*Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », Encore Heureux (2017)*

## LES GRANDS VOISINS À PARIS

DATE : activation 2015  
ADRESSE : 82 av. Denfert Rochereau  
SURFACE : 3,4 hectares  
STRUCTURES : Associations Yes We Camp, Plateau Urbain, Aurore



Entre le retrait d'une maternité et un futur éco-quartier, une expérience d'ampleur équilibrant l'accueil d'urgence, le développement économique et l'activation publique.

*Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », Encore Heureux (2017)*

## L'HÔTEL PASTEUR À RENNES

DATE: activation 2013

ADRESSE : 1 Place Pasteur

SURFACE : 6 000 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Association l'Hôtel Pasteur



Un hôtel à projet collectif soutenu politiquement qui se définit par les usages qui s'y pratiquent librement. Lieu de création, de partage, d'apprentissage et d'engagement.

*Référence extraite du dossier de présentation « Lieux Infinis », Encore Heureux (2017)*

## L'ATELIER PAYSAN A RENAGE (ISERE)

DATE: 2009

ADRESSE : ZA des papeteries, 38140 Renage (Isère)

SURFACE : -

STRUCTURE : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)



Collectif de paysans, de salariés et de structures du développement agricole. Objectif : Fabrication d'outils agricoles avec des modèles Open source de machines. L'Atelier Paysan essaime partout en France, en accompagnant les acteurs du monde rural et de l'agriculture biologique.

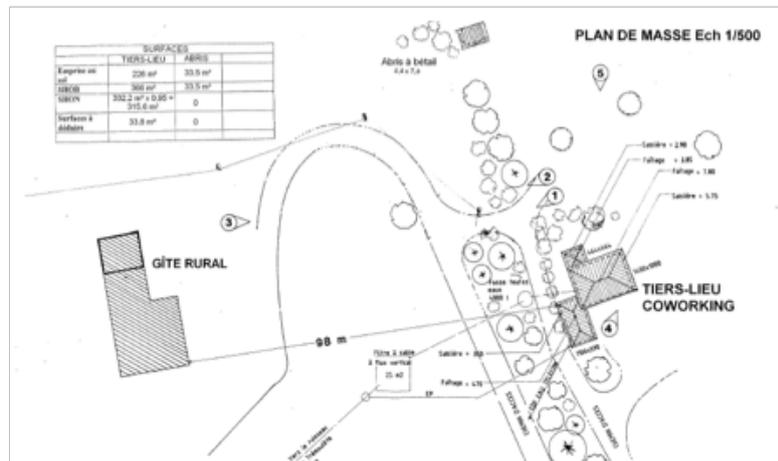
## ORGANIC'VALLEE À BELESTA-EN-LAURAGAIS

DATE: Projet 2017

ADRESSE : Lieu-dit Roqueville, D54, 31540 Bélesta-en-Lauragais

SURFACE : 340 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : SCIC Organic Vallée



Tiers Lieu dédié à une économie circulaire de proximité, sociale et solidaire, centrée sur les bio-ressources, la bio-masse et la matière organique.

## LE GRAND COMESTIBLE À PARIS

DATES: Projet 2017

ADRESSE : 1-3 Rue Regnault, 75013 Paris, France

SURFACE :-

STRUCTURE :-



Dans le cadre du projet urbain « Réinventer Paris », création d'un lieu où agriculture urbaine, alimentation, recherche d'innovation et développement de l'art baignent dans un seul et même bassin.

## LE CHÂTEAU DE NANTERRE

DATES: 2017

ADRESSE : 75 Allée des Parfumeurs, 92000 Nanterre

SURFACE : 7000 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Etic



Laboratoire de la transition alimentaire. Lieu de vie, de travail et d'expérimentation, le château de Nanterre rassemble sur un même site entrepreneurs et associations de l'économie sociale et solidaire et du développement durable, mais aussi des producteurs, des citoyens, des acteurs publics et des entreprises privées pour les accompagner dans l'émergence d'innovations durables.

## THECAMP À AIX EN PROVENCE

DATE: 2017

ADRESSE : 550 Rue Denis Papin, 13100 Aix-en-Provence

SURFACE : Site de 7 ha

STRUCTURE : thecamp



thecamp rassemble des entrepreneurs (grands groupes, PME et start-up), des chercheurs et des créatifs (artistes, designers ou codeurs). L'objectif est de stimuler les rencontres afin d'explorer, voire « d'halluciner l'avenir », et d'inventer les modèles qui répondront aux grands enjeux et transitions de demain : nouvelles technologies, crises écologiques, explosion des villes, mutations de l'éducation, etc.

## L'HERMITAGE À AUTRÊCHES

DATE: En cours d'ouverture

ADRESSE : 17 rue de l'hermitage, 60350 Autrêches

SURFACE : Propriété de 30 ha, 20 bâtiments, des terres agricoles et des bois

STRUCTURE : Collectif d'une cinquantaine de personnes venant d'horizons très différents : du monde associatif, du privé, du public.



Laboratoire collectif d'initiatives citoyennes et écoresponsables, offrant aux chercheurs, professionnels, particuliers, artistes et étudiants l'opportunité de partager, de se former et d'expérimenter autour de 4 grandes thématiques : Vivre ensemble, Transformation agro-écologique, Révolution numérique, Transition énergétique

- [Le partage et la mutualisation.](#) On retrouve le principe d'espace ouvert de rencontre et de mutualisation entre des fonctions, des acteurs, des savoirs, des cultures et des ressources multiples (outils numériques, équipements, moyens financiers et humains). Avec l'hypothèse que cette interaction crée une valeur ajoutée, et notamment en termes de réflexion sur les transitions et la capacité à les accompagner.
- [Les méthodes d'intelligence collective.](#) La diversité des acteurs et des fonctions présentes au sein des Tiers Lieux, suppose la mise en œuvre de méthodes d'intelligence collective : séances de créativité, hackatons, barcamps, design de service, méthodes agiles, etc. Les Tiers Lieux développent ainsi des "boîte à outils" méthodologiques permettant les interactions entre les parties prenantes et la stimulation de la créativité.
- [L'ancrage territorial.](#) Ces tiers Lieux sont ancrés dans leurs territoires et prétendent jouer un rôle actif dans la fabrique et le fonctionnement des villes et des territoires (régénération, services, mobilisation des acteurs locaux, implication dans les enjeux et les défis des territoires, etc.)
- [Des intermédiaires.](#) Ces Tiers Lieux se définissent souvent moins comme des lieux, des équipements, que des interfaces, des structures intermédiaires, des plateformes d'interaction entre des acteurs et des ressources diverses.

- L'expérimentation. Les Tiers Lieux étudiés promeuvent une culture de l'expérimentation, du « faire », de la prise de risque et du droit à l'erreur. Expérimenter, prototyper, tester, procéder par itérations, se donner le droit à l'erreur, écouter, ajuster, échanger...
- Des croyances. Enfin, ces Tiers Lieux cultivent un imaginaire (et un ensemble de promesses et des croyances associées), autour la construction d'un nouveau modèle de vie, de travail et de société. Ils proposent un nouveau rapport aux ressources et aux territoires, avec la promesse pour certains Tiers Lieux de « changer le monde ».

Au terme de cette première analyse, **les questions restent donc nombreuses et ouvertes sur la question du modèle des Tiers Lieux et de sa capacité à se positionner comme vecteur des transitions écologiques et solidaires.** Quelle est la pertinence du modèle pour « faire transition » ? Quelles sont les fonctions et les caractéristiques différenciantes ? Quelles en sont les limites ?

## LE 8 FABLAB À CREST (DROME)

DATE: Mai 2014

ADRESSE : Rue Courre Commere, 26400 Crest

SURFACE :-

STRUCTURE : SCIC comprenant une soixantaine de sociétaires (3 collectivités locales, 21 sociétés, 28 usagers et 11 associations).



Lieu de recherche et de fabrication autour des outils à commande numérique dans la Drôme. Fab Lab pionnier et exemplaire en milieu rural.

## LE 100è SINGE À BELBERAUD

DATES: projet en cours de réalisation, ouverture 2018

ADRESSE : Belberaud, périurbain de Toulouse, 31

SURFACE : 7 ha de terres agricoles et 300 m2 de surfaces pour les activités de services

STRUCTURE : le collectif du 100eme singe



Création d'un espace unique de coworking de bureau et agricole afin de répondre aux problématiques du néotravail et de la reconversion professionnelle notamment vers les activités agricoles.

## L'ATELIER PAYSAN À CREST (ISERE)

DATE: 2009

ADRESSE : ZA des papeteries, 38140 Renage (Isère)

SURFACE : -

STRUCTURE : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)



Collectif de paysans, de salariés et de structures du développement agricole. Objectif : Fabrication d'outils agricoles avec des modèles Open source de machines. L'Atelier Paysan essaime partout en France, en accompagnant les acteurs du monde rural et de l'agriculture biologique.

## Le GREEN VILLAGE À DELFT (PAYS BAS)

DATE : Ouverture en 2016

ADRESSE : Van Den Broekweg 4, 2628 CR Delft, Pays-Bas

SURFACE : 300 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Université de Delft (Pays Bas)



Fonctionnant comme un laboratoire vivant (Living Lab), le Green Village a vocation à faciliter le développement de solutions durables innovantes et renforcer la valorisation des recherches menées au sein de l'université ou par ses partenaires.

## LES USINES NOUVELLES À LIGUGE, VIENNE

DATE: ouverture en 2013

ADRESSE : La filature, av. de la plage, 86240 Ligugé

SURFACE : 2 hectares (total du site)

STRUCTURE : 4 copropriétaires : Denis Meunier, Christine Graval, Franck Courtioux, Cyril Chesse. Le site est aussi leur lieu de résidence



« Tiers espace » de travail pour réinventer le rapport au travail, mixer les populations et mutualiser les réseaux. Le principe étant le décloisonnement des divers secteurs d'activité ( le numérique, l'ESS, l'art, l'artisanat et l'environnement (notamment recyclage) et des types de structures (micro-entreprises, associations, coopératives, ...)

## WIKIVILLAGE FACTORY À PARIS

DATES: Le début des travaux est d'ailleurs prévu pour fin 2017, avec une ouverture en 2019.

ADRESSE :-

SURFACE : Bâtiment de 7500 m<sup>2</sup> tout en bois, et haut de 5 niveaux

STRUCTURE : Atelier d'Architecture Autogérée (AAA), REI France, La NEF, Etic, Groupe SOS, Enercoop, Biocoop, Terre de Liens, Jardins de Cocagne, Le 6B, Etamine, Oregon, Réseau des AMAP Ile de France EcoDesign FabLab, et MIT (USA).



Cluster d'entreprises innovantes dans le domaine de l'écologie et l'innovation sociale situé dans un bâtiment participatif et autogéré, conçu sur les principes R-URBAN: résilience, écologie urbaine, RRR recyclage-réemploi-réduction, cradle-to-cradle, économie collaborative, circuits courts, civic sensing etc.

## LE RECYCLERIE À PARIS

DATES: Achat : 2012, Ouverture : 2014

ADRESSE : 83 boulevard Ornano 75018 Paris

SURFACE : 400 m<sup>2</sup> (intérieur) + 1000 m<sup>2</sup> (extérieur)

STRUCTURE : SAS + association



Le projet est centré sur les 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler) à la fois dans sa conception, sa programmation et son offre de restauration. La sensibilisation aux enjeux du développement durable et la transmission de savoir sont également prépondérants dans le projet. L'espace est ouvert à tous, avec une programmation gratuite.

## LA PAILLASSE À PARIS

DATES: 2009 : naissance du projet de La Paillasse. 2014 : Installation de la Paillasse dans un espace au cœur de Paris

ADRESSE : 226 Rue St Denis, 75002 Paris, France

SURFACE : 750 m<sup>2</sup>

STRUCTURE : Association



Laboratoire de recherche ouvert et citoyen où sont menées des actions d'amorçage et d'accélération de projets scientifiques, entrepreneuriaux et artistiques. La Paillasse rassemble tous ceux qui souhaitent expérimenter et inventer un futur commun autour des questions de santé, d'environnement, d'alimentation, de matériaux, d'art, et de citoyenneté.

## PARTIE II. QUELLES EXTERNALITES ATTENDUES ET RELLES DES TIERS LIEUX ?

Cette seconde partie discute des externalités produites par les Tiers Lieux. Comment mesurer ces externalités ? Dans quelle mesure les premiers rapports et études effectués sur la question, confirment ou non les promesses des Tiers Lieux en termes de réduction des déplacements et des émissions de gaz à effet de serre, de bien être des salariés, de régénération de villes et de territoires en déprise, ou encore de stimulation des processus d'innovations ?

Précisons qu'une externalité désigne une situation dans laquelle l'activité de production ou de consommation d'un agent économique crée un avantage (on parlera d'externalité positive) ou un désavantage à autrui (on parlera d'externalité négative), et ce sans aucune contrepartie financière. Une externalité se situe par conséquent en dehors de l'échange marchand stricto sensu, mais elle peut avoir des conséquences économiques déterminantes<sup>11</sup>.

Les études sur les externalités produites par les Tiers Lieux sont encore rares et il n'existe pas encore de consensus ou d'évaluation globale sur les effets des Tiers Lieux sur les transitions. On peut néanmoins identifier trois grands types d'externalités produites par les Tiers Lieux :

- Les externalités économiques.
- Les externalités environnementales.
- Les externalités territoriales.

### 1. Les externalités économiques

Une série de travaux empiriques et théoriques a démontré que les tiers lieux jouaient un rôle essentiel dans la création de valeur économique. Les Tiers Lieux apparaissent à bien des égards comme les nouveaux lieux de travail et de valorisation dans une économie fondée sur la connaissance et le numérique.

Au premier abord, ce constat peut sembler étonnant dans la mesure où les Tiers Lieux sont souvent construits sur des échanges fondés sur des logiques de partage, de trocs et de réciprocité. Des univers a priori éloignés d'une conception classique de l'économie et du marché, analysés comme les lieux du comportement individuel, rationnel et calculateur. Or une série d'auteurs contemporains s'attache à démontrer que les modes de coopération économique construits sur le don, l'échange d'informations tacites et la confiance (Laurent, 2012), sont essentiels au fonctionnement de l'économie de la connaissance. Citons par exemple Michel Ferrary, qui a interprété la réussite économique de la Silicon Valley, à travers les échanges d'informations

---

<sup>11</sup> Pour Y.M.Boutang, « la notion d'externalité correspond à la prise en compte par la théorie économique d'un phénomène exclu par l'économie néoclassique et pourtant à la base des systèmes complexes : celui d'interactions multiples hors marché. L'externalité, c'est la représentation de l'en-dehors de l'économie agissant sur l'économie de façon continue et pas simplement sous la forme d'une dotation de départ » (Boutang, 2008).

personnelles et les relations de confiance établies entre universitaires, entreprises et investisseurs (Ferrary, 2001).

Les modes de coopération au sein des Tiers Lieux relèvent en réalité d'une profonde logique économique (Besson, 2014). **Selon certaines études, les Tiers Lieux permettraient d'augmenter la production et la performance des entreprises, des salariés et des collaborateurs** (Caisse des Dépôts et Consignations, 2014<sup>12</sup> ; Giordani-Caffet, 2013) :

- Réduction de l'absentéisme (amélioration de la santé) ;
- Augmentation de la production et de la productivité journalière grâce à un environnement de travail stimulant (bien-être au travail) ;
- Nouvelles opportunités d'affaires générées par les contacts au sein du lieu ou à l'extérieur ;
- Amélioration de l'efficacité des processus de travail (processus d'achats, processus commercial...), en supprimant les intermédiaires habituellement nécessaires dans d'autres environnements de travail.

Les Tiers Lieux auraient également pour effet **d'accroître la qualité de vie des salariés et des collaborateurs** : gains sur le temps de transport au profit de la vie familiale ; réduction du stress ; réduction des dépenses liées au transport ; impact positif sur le pouvoir d'achat ; meilleur équilibre vie professionnelle-vie personnelle ; sortie de l'isolement et (re)découverte des vertus de la convivialité et de l'entraide ; montée en confiance par la pratique de la coopération et de la collaboration (Caisse des Dépôts et Consignations, 2014 ; Lepetit, M, Maurice, A., 2016 ; Giordani-Caffet, 2013).

Selon d'autres rapports, les espaces de coworking et les Tiers Lieux permettraient de **stimuler les processus d'innovations**. Bruno Moriset voit dans les Tiers Lieux des « accélérateurs de sérendipité » (le fait de réaliser une découverte inattendue grâce au hasard et à l'intelligence) (Moriset, 2016). Dans le cadre d'une recherche sur le Tiers Lieu toulousain dénommé "Le Multiple", une équipe de sociologues démontre que ce Tiers Lieu joue un rôle-clef dans les processus créatifs et d'innovation. « *Tantôt prétexte, tantôt moteur, tantôt catalyseur, (...), le Multiple engage les différents participants sur des voies qu'ils n'avaient pas forcément prévues* » (Azam, Chauvac, Cloutier, 2016). Une évaluation récente des « Grands Voisins » a souligné les capacités de ce Tiers Lieu éphémère, à influencer les dynamiques d'expérimentation et d'innovation et à accroître le réseau entrepreneurial et les collaborations professionnelles entre structures<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> La Caisse des Dépôts a publié en 2014 une évaluation des externalités des télécentres. Les impacts évalués pour les télétravailleurs sont importants : ils gagnent 80 minutes par jour sur le temps de transport, 124 €/mois, 73% des individus perçoivent une réduction du stress et 60% une amélioration de leur santé. Côté entreprise, les impacts sont les suivants : 13% d'augmentation de la production, 30% d'absentéisme en moins par télétravailleur et par an (Caisse des Dépôts et Consignations, 2014).

<sup>13</sup> Le projet les « Grands Voisins » incarne aujourd'hui les possibilités offertes par la gestion temporaire d'espaces vacants, en l'occurrence l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris (site de 3,4 ha dans le 14ème arrondissement). Pendant deux ans, le site a été occupé par des personnes en hébergement d'urgence, des structures associatives, culturelles et entrepreneuriales, une ressourcerie, un bar bénévole, un terrain de foot, des jardins partagés, une serre aquaponique, une école de formation pour

Les Tiers Lieux jouent souvent une fonction « d’hub d’innovation locale », car ils permettent de coordonner un ensemble d’acteurs de l’écosystème d’innovation : entrepreneurs, universitaires, espaces de travail collaboratif, accélérateurs, incubateurs, community managers et autorités publiques (Mulas, Barroca, 2015). Selon une étude de la Banque mondiale, les lieux de travail partagés et les réseaux de coworking constituent des « *Networking assets* » qui s’avèrent déterminants dans le développement et la durabilité des écosystèmes d’innovation (Mulas, V., Gastelu-Iturri, M, 2016). Les Tiers Lieux peuvent aussi s’avérer profitables à l’échelle de la société et des territoires, en participant à augmenter le partage des connaissances et l’émergence d’une créativité plus diffuse (Liefvooghe, 2016).

Les Tiers Lieux jouent souvent le rôle d’avant-garde, et donc de catalyseur des idées nouvelles, des talents et des ressources existantes au sein des territoires. Ils permettent de mobiliser et d’animer le capital social des territoires. Pour cela, ils organisent des événements réguliers comme des co-lunchs, des pitches de présentation de projets, des forums, des barcamps, des hackathons ou des workshops thématiques. En créant les conditions de proximité temporaire entre des acteurs, des ressources et des univers sociaux très différents, les Tiers Lieux se rapprochent de la fonction de « Middleground » décrite par l’économiste Patrick Cohendet (Cohendet et al, 2011).

Précisons enfin que **la performance des Tiers Lieux est fortement dépendante de leur encastrement dans la socio-économie des territoires et les écosystèmes d’innovation locaux**. C’est notamment ce que démontre une étude conduite par l’économiste Raphaël Suire sur la base des données de 48 Fab Labs mondiaux (Suire, 2015). La capacité d’animation des Tiers Lieux s’avère également déterminante dans la performance de ces lieux à co-crée des connaissances et développer des entreprises (*Ibid*). **Il faut cependant rester vigilant quant aux promesses adossées à la mutualisation des moyens et des acteurs au sein des Tiers Lieux** (CEREMA, 2017). La cohabitation entre des acteurs de nature diverse (ex. grands groupes et hackers) peut aussi générer des externalités négatives, et notamment en termes de capacité à produire des innovations. **La capacité d’animation et de régulation des tensions au sein des Tiers Lieux, constitue par conséquent un élément essentiel dans la performance de ces espaces.**

---

sages-femmes, un poulailler et plusieurs ruches. L’opération d’occupation temporaire de l’hôpital Saint Vincent de Paul a récemment pris fin. Une évaluation conduite par des étudiants du master d’urbanisme de La Sorbonne a notamment permis de montrer que la contrainte temporelle constituait une occasion d’expérimentation et d’innovation. Les situations de transition, de vacance et le caractère éphémère des projets permettent de « mobiliser et de libérer les énergies. Les porteurs de projet s’installent dans des temps records, en moins de deux jours. Cette contrainte temporelle permet également de proposer des loyers au prix des charges, et de mobiliser les énergies bénévoles » (Paul Citron, Directeur du développement de Plateau Urbain). Par ailleurs, l’évaluation a également montré que l’expérience avait permis d’accroître les échanges et les collaborations entre structures, et d’assurer une fonction de tremplin résidentiel.

## 2. Les externalités environnementales

Depuis 2012, un certain nombre d'acteurs territoriaux se sont saisis des Tiers Lieux pour renforcer leur action en faveur du développement durable (en proposant notamment une alternative aux déplacements domicile-travail et aux problèmes de congestion urbaine). Différentes études ont ainsi cherché à objectiver et caractériser l'apport et l'impact des tiers-lieux sur la transition écologique et le développement durable. Deux pistes sont avancées :

- **Les Tiers Lieux sont porteurs d'externalités positives liées aux mobilités :** économies de carburant, évolution de l'accidentologie, abaissement de l'empreinte carbone des organisations et des travailleurs individuels, fluidification du trafic routier, optimisation de l'utilisation des parkings, réduction de coûts macro-économiques pour les collectivités locales et l'Etat, réduction des distances de déplacements domicile-travail, réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la charge des transports publics en période de forte affluence (Caisse des Dépôts et Consignations, 2014 ; DATAR, 2014 ; ADEME, 2014 ; Ministère de l'environnement, de l'Energie et de la Mer, 2017). Les tiers-lieux font d'ailleurs partie intégrante des réflexions sur les aménagements des grands hubs de transports (la SNCF et Gares & Connexions ont lancé un appel à manifestation d'intérêt sur le sujet en 2014 et proposent des premiers tiers-lieux dans des gares ; la Société du Grand Paris a inscrit les tiers-lieux comme un axe de développement de services dans le cadre du projet Grand Paris Express) (CGET, 2015). Pour certains auteurs, les Tiers Lieux peuvent constituer de véritables « infrastructures de démobilité » (Lepetit, M, Maurice, A., 2016). Des expériences « Work & Station » sont actuellement développées, telles que le coworking en gare de Clichy-Levallois et le microworking en gare de Conflans-Saint-Honorine. Ces expériences renvoient très directement à l'évolution du rapport au travail et à la mobilité, mais il est encore trop tôt tirer un bilan (CEREMA, 2017). Une étude récente du CEREMA intitulée « Le Coworking : quels changements dans les pratiques de mobilité quotidienne ? », permet de nuancer les effets positifs des Tiers Lieux sur les mobilités. Réduire ses déplacements n'est pas la motivation principale des salariés / indépendants qui ont fait le choix du coworking. Par ailleurs, dans les villes moyennes et les petites communes, l'automobile apparaît comme le mode de déplacement dominant pour se rendre à l'espace de coworking. Enfin, les espaces de coworking ont aussi pour effet d'accroître le nombre de déplacements de salariés ou d'indépendants qui travaillaient auparavant à domicile.
- **Les Tiers Lieux sont plus largement porteurs d'une dynamique collective, incarnant les valeurs du développement durable** en termes de gouvernance, d'innovation, de développement économique, d'engagement écologique et social, de solutions innovantes pour lutter contre le réchauffement climatique, d'innovation ascendante provenant des territoires (bottom-up) et pouvant être mise en réseau, de stimulation de l'innovation verte collaborative, de fertilisation croisée des compétences locales, ou encore de promotion de modes de vie et de consommation durables (Slifi, 2017 ; Roudaut, 2017 ; Giordani-Caffet, 2013).

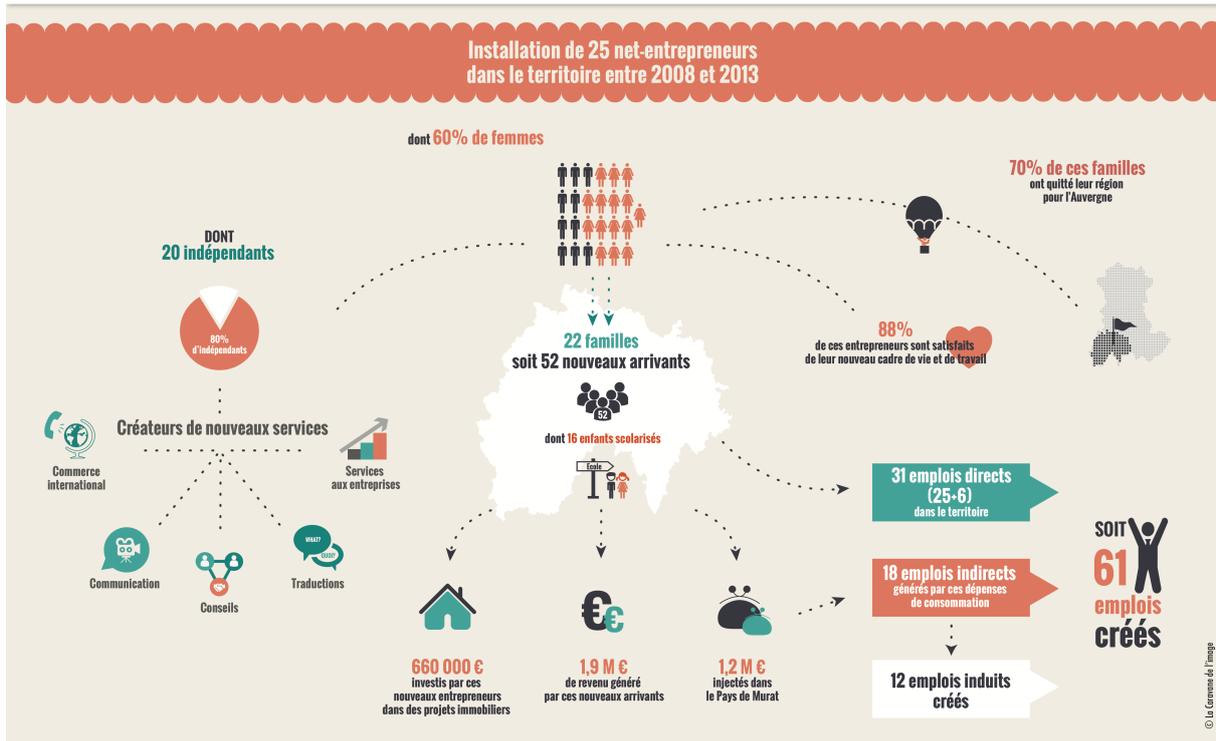
### 3. Les externalités territoriales

L'ancrage territorial constitue une condition essentielle des Tiers Lieux portant un objectif de transition écologique et solidaire. Mais le lien des Tiers Lieux avec le territoire n'est pas toujours explicite et peut être plus ou moins formalisé selon les types de Tiers Lieux.

Un certain nombre d'études a démontré de l'impact des Tiers Lieux sur les territoires : impacts sur les transports et les mobilités ; sur la socio-économie et l'attractivité des territoires ; sur l'environnement (émissions de CO<sub>2</sub>); sur l'écosystème d'innovation ; sur la fabrique territoriale et urbaine.

Récemment, les Tiers Lieux ont pris une nouvelle dimension. Différents auteurs et acteurs territoriaux les considèrent comme de **nouveaux outils au service de la régénération des territoires ruraux, périurbains et urbains** (Caisse des dépôts et Consignations, 2016, (Besson, 2017). Dans le cas des Tiers Lieux ruraux et périurbains, ceux-ci sont souvent portés par une **ambition politique de revitalisation des centres-bourgs**. Ils doivent permettre de faire vivre des services de proximité en accueillant dans les centres des travailleurs indépendants, des salariés ou des néo-ruraux. Ils apparaissent comme des points névralgiques pour (ré)activer les ressources des territoires ruraux et ancrer de nouvelles formes d'innovation et de développement, en dehors des contextes métropolitains : attractivité de net-entrepreneurs, augmentation de la consommation locale, retombées touristiques, investissement des néo-ruraux dans des projets immobiliers, marketing territorial, etc. (CGET, 2015, ARDTA, 2014).

Une étude conduite par l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne en 2014, a tenté d'évaluer l'impact économique d'une stratégie de développement d'un Tiers Lieu d'activité à Murat. L'étude a montré qu'entre 2008 et 2013, le dispositif avait permis d'installer 25 net-entrepreneurs et 22 familles (dont les deux tiers proviennent d'autres régions françaises). 1,1 millions d'euros ont ainsi été réinvestis sur le territoire et selon les méthodes, entre 61 et 80 emplois créés. Entre 2013 et 2016, 18 nouveaux entrepreneurs accompagnés de leurs familles sont venus développer leur activité économique sur le territoire, ce qui porte à 43 entrepreneurs et 88 nouvelles personnes installées dans le territoire depuis le lancement du dispositif. Le dispositif a donc généré de nombreux effets directs et indirects sur l'économie du territoire. En termes d'image et de notoriété, l'expérience a fait l'objet d'articles et de reportages au niveau local et national (les Echos, Libération, TF1,...). Ces retombées ont permis à la Communauté de Communes de se positionner comme une référence nationale et européenne, d'accueillir des délégations venues de régions françaises, mais aussi de Belgique, d'Allemagne ou du Portugal. L'action de la collectivité a été récompensée à travers différents prix : le trophée e-territoires de la région Bourgogne (2006), le prix Ruralitic (2007), le label Territoires innovants des Interconnectés (2009) et le label national Relais Services Publics (2011).



Synthèse d'une enquête réalisée en 2014 par les cabinets Ocalia-OPC-Argo & Siloe pour l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne et la communauté de communes du Pays de Murat. [www.paysdemurat.fr](http://www.paysdemurat.fr)



Politique d'accueil de télétravailleurs & coworkers en milieu rural : quel impact économique pour le pays de Murat (ARDTA, 2014)

**Au sein des agglomérations urbaines, les Tiers Lieux apparaissent comme de nouveaux lieux de fabrication des villes.** Ces Tiers Lieux défendent un processus de co-création avec les habitants dans des conditions réelles, en s'appuyant sur un écosystème de partenariats public-privé-citoyen. On pense notamment aux « Laboratorios ciudadanos » madrilènes et aux « Ateneus de Fabricació » barcelonais. Au sein de ces Tiers Lieux, le processus de co-production va jusqu'à intéresser la fabrication des espaces publics et des infrastructures urbaines (Besson, 2018).

Enfin, plus récemment, l'on observe une **dynamique de maillage des territoires par des réseaux de Tiers Lieux situés en zones rurales, périurbaines et métropolitaines** (Besson, 2015 ; France Cluster, 2016 ; CGET, 2015 ; Mulas, Gastelu-Iturri, 2016). C'est le cas par exemple des réseaux de Tiers Lieux, développés à l'échelle de la région nouvelle Aquitaine ou du Grand Genève. Ces réseaux sont censés permettre d'accéder à des compétences en ingénierie de projet, de faciliter les démarches partenariales ou l'accès à des équipements et des services, tout en renforçant l'intermédiation offre/demande à travers la création de plateformes numériques mutualisées. Les réseaux de Tiers Lieux permettent également de connecter les acteurs locaux entre eux, mais aussi avec des réseaux externes (acteurs départementaux, régionaux, nationaux ou européens). La mise en réseau des Tiers Lieux à l'échelle des territoires ruraux, urbains ou transfrontaliers ouvre donc de nouvelles perspectives aux politiques de développement territorial. Ces expériences réinterrogent l'organisation des déplacements, des services et la séparation rigide et fonctionnelle des lieux de travail. Elles proposent des bases solides pour penser la mise

en place de « systèmes productivo-résidentiels » (Davezies et Talandier, 2014), fondés sur la valorisation des « avantages différenciatifs » et des ressources locales.

Au terme de cette analyse relative aux externalités des Tiers Lieux, l'on constate que ces espaces génèrent un certain nombre **d'effets positifs sur les transitions, que ce soit en termes de transformation des modes de travail, de mutation des mobilités ou de réorientation des stratégies de développement territorial.** Néanmoins, l'étude précise des externalités nous incite à **rester vigilant quant aux promesses adossées aux Tiers Lieux** et notamment quant aux effets supposés de la mutualisation des ressources et de la proximité d'acteurs hétérogènes sur les échanges et la production d'innovations, ou de la capacité des Tiers Lieux à se positionner comme des « infrastructures de démobilité ». Par ailleurs, **les études produites sur les externalités des Tiers Lieux, s'appuient encore davantage sur des hypothèses que sur des données quantitatives et qualitatives**, à même d'évaluer et d'objectiver les phénomènes observés. Les expériences décrites sont récentes et n'ont pas encore produit tous leurs effets matériels, et leurs impacts sur les territoires et les transitions. Dès lors, les questions sont encore nombreuses, que ce soit sur la problématique de la mesure des externalités produites par les Tiers Lieux (comment mesurer, avec quelles ressources, outils et grilles d'analyse ?), que de la véracité des externalités produites par les Tiers Lieux.

	Les externalités économiques	Les externalités environnementales	Les externalités territoriales
Origine	Depuis 2006	Depuis 2012	Depuis 2014
Territoires	Urbains	Ruraux et périurbains	Urbains, ruraux et périurbains
Types de Tiers Lieux	Tiers Lieux d'activité et d'innovation	Tiers Lieux d'activités	Tiers Lieux d'activité, Tiers Lieux d'innovation, Tiers Lieux culturels, Tiers Lieux sociaux, Tiers Lieux de service et d'innovation publique
Externalités	Attractivité des activités de la nouvelle économie ; stimulation des processus d'innovation, développement de l'entrepreneuriat	Réduction des déplacements domicile-travail et transition énergétique, attractivité territoriale, qualité de vie des salariés, économie résidentielle	Systèmes productivo-résidentiels, nouveaux modes de fabrique des villes, des territoires et des services publics
<i>Principales ressources bibliographiques</i>	Caisse des Dépôts et Consignations, 2014 ; Lepetit, M, Maurice, A., 2016 ; Giordani-Caffet, 2013 ; Besson, 2014 ; Moriset, 2016 ; Azam, Chauvac, Cloutier, 2016 ; Mulas, Barroca, 2015 ; Mulas, V., Gastelu-Iturri, M, 2016 Liefoghe, 2016 ; Suire, 2015 ; CEREMA 2017	Caisse des Dépôts et Consignations, 2014 ; DATAR, 2014 ; ADEME, 2014 ; Ministère de l'environnement, de l'Energie et de la Mer, 2017 ; CGET, 2015 ; Lepetit, M, Maurice, A., 2016 ; CEREMA, 2017 ; Slifi, 2017 ; Roudaut, 2017 ; Giordani-Caffet, 2013	Caisse des dépôts et Consignation, 2016 ; Besson, 2017 ; CGET, 2015, ARDTA, 2014 ; Besson, 2015 ; France Clusters, 2016 ; CGET, 2015 ; Mulas, Gastelu-Iturri, 2016 Besson, 2018

## PARTIE III. QUELS IMPACTS SUR L'ACTION PUBLIQUE TANT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES QUE DANS LES MODES DE FAIRE

L'enjeu de cette troisième partie est de discuter de l'impact des Tiers Lieux sur l'action publique, tant dans les politiques publiques que les modes de faire. Pour explorer la problématique de l'action publique sur les Tiers Lieux, un certain nombre de chantiers ont été identifiés par Villes Innovations et la Délégation au Développement Durable. Ces chantiers ont été débattus par une vingtaine d'agents du Ministère de la Transition écologie et solidaire lors de la journée de restitution sur les Tiers Lieux organisée au Château de Nanterre le 11 janvier 2018.

Quatre chantiers ont été sélectionnés et plus particulièrement travaillés dans les cadre d'ateliers créatifs organisés l'après-midi. De courtes vidéos ont été réalisées par Urban Prod pour rendre compte des scénarios imaginés par les agents du Ministère.

### 1. L'impact dans les politiques publiques

Le caractère émergent et hétéroclite des Tiers Lieux, mais aussi les externalités produites par les Tiers Lieux questionnent fortement l'action publique. Quelle politique publique mettre en place pour accompagner des espaces multifonctionnels et intermédiaires, fonctionnant souvent avec des modes d'organisation horizontaux ? D'autant qu'il ressort que les Tiers Lieux créés par les collectivités sont souvent un échec. Selon Marie Laure Cuvillier (co-fondatrice et co-gérante de la SCIC Coopérative Tiers-Lieux), « *les tiers-lieux contrôlés par les collectivités, dont un agent municipal détient la clef, qui ouvrent et ferment aux horaires de bureau, ont peu de chance de se pérenniser* ». Dans tous les cas, les porteurs de projets estiment que la communauté doit être préexistante au lieu pour que le tiers-lieu fonctionne. Selon les protagonistes des Tiers Lieux, les espaces les plus actifs sont ceux qui reposent sur une initiative locale portée par un écosystème pré-existant.

Le phénomène des Tiers Lieux implique une réinvention partielle de l'action publique. Tout l'enjeu est d'identifier la juste intervention de la puissance publique. Car l'acteur public reste incontournable, et notamment :

- Dans les phases de financement de la création de Tiers Lieux dans les territoires de faible densité. Les aides publiques aux tiers-lieux prennent aujourd'hui la forme de subventions à l'investissement attribuées après appels à projets. Elles sont principalement portées par les Régions, à l'image de la région Nouvelle Aquitaine, pionnière en la matière.
- Pour mettre à disposition ou mobiliser un terrain ou un bâtiment public dans des conditions avantageuses. L'Etat qui possède un important patrimoine immobilier pourrait jouer un rôle clé et être identifié comme un relai possible (CEREMA Ouest, 2017).
- Pour réduire l'écart entre les promesses des Tiers Lieux et la réalité et la portée des actions engagées.
- Pour faire des Tiers Lieux des supports d'une politique publique au service des transitions écologiques et solidaires.

L'atelier de controverse sur les Tiers Lieux organisé à Super Public le 11 juillet 2017 a fait émerger un certain nombre de résultats sur le cadre de l'action publique. L'État a été positivement perçu comme accompagnateur de la dynamique des Tiers Lieux (Verrax F., 2017). **L'État doit être facilitateur**, la puissance publique doit faciliter et accompagner des projets qui naissent dans les territoires. Dans ce cadre, la définition d'un tiers-lieu reste ouverte et le financement peut être mixte. Par **contre la vision d'un Etat prescripteur** a été davantage critiquée. En effet, **elle semble contraire à l'esprit des Tiers Lieux**. Dans cette perspective, l'Etat définirait ce qu'est un tiers-lieu, et offrirait financement et soutien en fonction du respect d'un certain cahier des charges assumant une dimension prospective d'un point de vue à la fois économique, social, et environnemental.

Il ressort donc de l'atelier de controverses **que l'Etat doit moins affirmer une politique de planification top-down de Tiers Lieux, qu'une action publique à même de créer les conditions d'émergence et de développement des Tiers Lieux**. Différents chantiers sont ici envisageables. Nous en détaillons essentiellement huit :

- Mettre en relation des tiers lieux d'un même territoire pour favoriser la complémentarité et la mutualisation (savoirs, ressources, acteurs) pour une meilleure contribution à la TES

*Description. Ces dernières années, les tiers lieux se sont multipliés soit de manière spontanée pour répondre à une demande croissante de nouveaux espaces d'échanges et de travail, soit sous l'impulsion d'appel à projet portés par les collectivités ou les acteurs publics (DATAR, SNCF). De manière locale, certains se structurent en réseaux alors que d'autres restent isolés.*

- Créer un label « Tiers lieux » remplissant des critères ODD, d'inclusivité (gouvernance, solidarité), environnementaux

*Description. Les Tiers-lieux insufflent de nouveaux modes de faire et des dynamiques collectives. Certains se réclament des valeurs de la transition écologique et solidaire, d'autres ne s'identifient pas à ce type de problématique. Pourtant, tous ne contribuent pas de manière égale à la transition écologique et solidaire. Il pourrait cependant être intéressant de valoriser cette contribution.*

- Accompagner au travers des tiers lieux les transitions pour les citoyens, les acteurs, et organisations.

*Description. La transition écologique et solidaire nécessite des transformations de nos organisations, des modes de faire mais également des métiers. Les tiers lieux peuvent être un espace sécurisant pour mener ces transitions organisationnelles et individuelles. Cela peut être le cas notamment dans le cadre de l'entrepreneuriat et de la conversion professionnelle.*

## **Chantier sélectionné et développé lors de la journée de restitution sur les Tiers Lieux comme vecteurs de transition écologique et solidaire**

Participants au GT : Vanessa Lorioux (DDD), Laurence Hohn (DHUP), Sylvain Rotillon (DRI), Marie Jacquet (DREAL Grand Est)

Animateurs : Léa Boissonade et Philippe Senna (DDD)

Titre : diffuser l'esprit des tiers-lieux

- Premier scénario de mise en œuvre : Diffuser l' « esprit tiers-lieux » :
- État plateforme : observer, échanger
- sensibiliser : donner à voir
- vécu agent : permet de changer de posture, immersion

Points de vigilance

- quels tiers-lieux ? Engagement dans la transition
- Exemplarité de l'État : nécessité d'évolution de l'État / Etat ouvert et bienveillant

Externalités négatives en cas de non réalisation du chantier

- difficulté de développement
- tiers-lieux non considérés comme bons vecteurs

Récit du projet :

Un agent de l'État, curieux et muni d'une petite caméra éolienne part sur les routes de France à vélo pour visiter et mieux connaître les tiers-lieux ainsi que leur capacité à faire de la transition. Il découvre la diversité des tiers-lieux (lieux vides, écolos, geeks, business...).

À son retour au bureau, il crée une carte montrant ces tiers-lieux, sélectionne ceux estimés vecteurs de transition et diffuse largement son film (ministre, collègues, grand public...).

Un festival autour de ce dernier est organisé avec tous les acteurs. L'État se rend compte qu'il doit devenir acteur sur ce sujet (acculturation+ porter les messages). Cette initiative fait « boule de neige », (lieux d'échange créés / sites web avec projets conduits dans les tiers-lieux...).

Motivé par cette expérience il parvient à convaincre sa hiérarchie qui organise régulièrement des sorties pour les agents, certains vont y travailler, particulièrement dans les tiers-lieux identifiés comme porteurs de transition.

- Prendre en compte dans le design des politiques publiques sectorielles (mobilité, énergie, égalité des territoires, économie circulaire...) les acteurs et les espaces des tiers lieux comme amplificateur et vecteur de la TES

*Description. Les tiers lieux fédèrent des acteurs diversifiés et émergents parfois porteur de transition écologique et solidaire. Le design de nos politiques publiques repose de plus en plus sur le dialogue et la participation des acteurs à leur*

*élaboration. Les tiers lieux peuvent être des espaces de conception des politiques publiques sectorielles et de participation des acteurs.*

- Mettre à disposition les espaces publics en conversion et inciter les propriétaires privés à en faire de même de manière temporaire ou définitive.

*Description. De plus en plus d'initiatives visent à occuper des espaces de manière temporaire ou pérenne pour monter et favoriser des projets innovants, de nouvelles communautés ou des dynamiques locales. Un exemple emblématique est Les Grands Voisins et la déclinaison futur au sein de l'écoquartier de l'hôpital Saint Vincent de Paul.*

- Se saisir des tiers lieux pour expérimenter des politiques et innovations potentiellement favorables à la TES (démonstrateurs).

*Description. La transition écologique et solidaire repose en partie sur des innovations qu'elles soient sociales ou technologiques. Les tiers lieux peuvent être des espaces d'expérimentation et d'innovation comme le sont les incubateurs de la GreenTech verte ou les démonstrateurs de la ville durable.*

## **Chantier sélectionné et développé lors de la journée de restitution sur les Tiers Lieux comme vecteurs de transition écologique et solidaire**

Participants au GT : Julie Ser-Istin – Sylvie Didier-Pérot (DDD) – Martin Remondet (DRI/SR) – Véronique Lagrange (DREAL Nvelle Aq) – Sandrine Cormier (Pôle Emploi) – Charles Simone (DGITM/SAGS/EP3)

Animateur : Sonia Le Puloc'h (DDD)

Titre : expérimenter dans et avec les tiers-lieux existants

Caractère stratégique du chantier : 3 – politique publique.

Caractère opérationnel de l'action : 4

Objectifs au regard de la TES :

- tester à petite échelle des dispositifs prometteurs
- mise en réseau et attractivité des tiers-lieux favorables à la TES
- faire émerger des solutions de rupture

Premier scénario de mise en œuvre :

- identifier des tiers-lieux déjà porteurs des enjeux de la TES autour de mon site
- appel à manifestation d'intérêts
- proposer un partenariat formalisé comprenant une charte favorisant le troc plutôt que l'échange marchand
- présenter ces partenariats aux services afin qu'ils s'en saisissent facilement / rapidement.
- faciliter les échanges entre ces tiers-lieux

Développement opérationnel

Hypothèse de budget / Sources de financement :

- mise à disposition de compétences / matériel / données

Points de vigilance

- convaincre la hiérarchie du sérieux de la démarche
- signature du partenariat (temps de validation)
- équilibre du partenariat

Externalités négatives en cas de non réalisation du chantier

- défiance accrue de la population
- mise à l'écart de l'État

Illustration(s) : référence(s) en lien avec l'action :

- expérimentation du dernier kilomètre entre une gare / une station et un tiers-lieu

Récit du projet :

- loupe sur une carte : identification (carnet d'adresse)
- AMI : simple comme un coup de fil
- formalisation : partenariat équilibré
- présentation à la hiérarchie et aux collègues
- utilisation par les services
- mise en réseau

- Positionner les tiers lieux dans le développement local durable.

*Description. Les tiers lieux sont des espaces du territoire qui fédèrent des communautés variées et qui peuvent être des lieux d'impulsion de nouvelles dynamiques notamment en faveur de la transition écologique et solidaire. Ils peuvent donc être au cœur des projets de territoire et être vecteurs d'un développement local durable.*

- Contribuer à la collecte, au suivi et à l'analyse des données sur les tiers lieux.

*Description. Les tiers lieux sont des nouveaux espaces hybrides et protéiformes dont la puissance publique n'a qu'une vision partielle tant dans leur développement que dans l'évaluation de leurs externalités. Il pourrait être intéressant de structurer la collecte et l'analyse de données sur les tiers lieux.*

## 2. L'impact dans les modes de faire

Les Tiers Lieux induisent également un certain nombre de transitions organisationnelles. L'idée est **de penser les transformations de l'action publique tout en se transformant et en innovant en interne**. Pour conduire une action publique en matière de Tiers Lieux, il semble nécessaire d'acquérir une culture de la collaboration de la part de la puissance publique. Un Etat proprement facilitateur est un État qui sait entendre, à chaque étape du projet, les besoins des initiatives, qui sont différents, notamment en phase d'émergence et en phase de montage.

A cet égard, des expérimentations ont d'ores et déjà eu lieu au sein de l'Etat, avec le développement des laboratoires d'innovation publique comme la Base à Bordeaux ou le Lab Zéro à Marseille. Des voyages d'études apprenant ont également été organisés par l'APIE (Agence du Patrimoine Immatériel de l'Etat) au sein de Tiers Lieux et de Fab Labs mis en place dans l'écosystème Saclay (Polytechnique, INRIA, ...). Ainsi des outils ont-ils été développés : référentiel de progression des savoirs, passeport de voyage entre les tiers lieux au sein de l'Etat (création de porosité), plateforme de mutualisation des documents : « compte github qui génère un site web pour les non-geeks »).

Dans cette perspective, huit autres chantiers pourraient être ouverts par l'Etat :

- Mettre en place un cadre et des conditions adéquates à l'usage des tiers lieux par les agents (porter des projets, immersion, ...).

*Description. Les tiers lieux sont des espaces hybrides regroupant des compétences, des savoirs et des profils d'acteurs variés. Il peut être pertinent dans le cadre des missions et des projets portés par des agents du service public d'utiliser ses espaces pour en faciliter et en améliorer la réalisation.*

- Faciliter le télétravail grâce aux tiers lieux pour des agents nomades ou éloignés du leur lieu de travail dans le cadre d'un Plan Déplacement Administration

*Description. Le télétravail permet aux agents de poursuivre leur mission dans un cadre externe à l'administration. Pour l'instant, celui-ci est possible au domicile de l'agent. Il pourrait être intéressant pour développer le télétravail et faciliter celui des agents nomades de pouvoir accéder à des tiers lieux.*

## **Chantier sélectionné et développé lors de la journée de restitution sur les Tiers Lieux comme vecteurs de transition écologique et solidaire**

Participants au GT : M. Lagune (DGITM) – M. Cauhope (Cerema) – A. Dubosc (Agence de l'Eau) – D. Rouchaud (CGDD) – I. Klippfel (Cerema) – M. Harot (Crous Bourgogne) – E. Briez (Crous + élu métropole)

Animateur : Florence Drouy (DDD)

Titre : créer des tiers-lieux supports de télétravail par complémentarité des patrimoines immobiliers des services publics ouverts à la fonction publique et aux établissements publics, à l'échelle d'une région

Objectifs au regard de la TES :

- coût transport = maillage
- bien-être = qualité de vie au travail
- décloisonnement métiers/services
- accès aux logiciels libres pour libérer les freins à l'innovation

Premier scénario de mise en œuvre :

- recensement des services volontaires pour le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), (services publics, collectivités...) avec plan de communication
- appel à projet interministériel + conseil régional – Sélection des projets, au moins 1 innovation au service de la TES et du bien-être/qualité de vie au travail.
- une fois les locaux choisis, procéder à un hackathon pour déterminer la fonction du tiers-lieu
- assurer la promotion du projet
- 1 an de fonctionnement

Points de vigilance

- droits syndicaux
- risque d'isolement
- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSTC)
- répartition géographique
- avoir un animateur

Publics cibles :

- Fonction publique + ets publics
- inciter les agents à travailler 1 jour par mois dans un tiers-lieu de son choix
- Ressources humaines nécessaires :
- animation tiers-lieux 1 ETP / an (équivalent temps plein)
- services civiques

Durée phasage :

- 1 an 1/2

Gouvernance : porteurs + partenaires :

- Appels à projets pour régions volontaires
- SGAR
- services du patrimoine
- délégués développement durable de chacun des ministères
- SGMAP (secrétariat général pour la modernisation de l'action publique)

- S'appuyer sur les tiers lieux pour aborder et co-concevoir nos politiques publiques avec les acteurs des territoires.

*Description. La participation des acteurs et des citoyens à l'élaboration des politiques publiques est devenu un critère de bonne gouvernance et de qualité de la décision. Les tiers lieux espaces neutres sur le territoire pourraient être propices à l'élaboration des futures politiques publiques.*

- S'appuyer sur les tiers lieux pour concevoir des manifestations au plus près des territoires et des citoyens

*Description. Les tiers lieux sont des espaces bien souvent ancrés localement au sein d'une communauté. En outre, les équipes de gestion disposent souvent de compétences et d'outils d'intelligence collective. Ces lieux peuvent donc être le support de manifestation en faveur de la transition écologique et solidaire.*

- Créer des tiers lieux de services publics en faveur de la TES

*Description. La transition écologique et solidaire doit être portée par l'ensemble des acteurs et sous l'impulsion des objectifs de développement durable, les relations entre la puissance publique et les citoyens ou tout acteur doit se transformer pour améliorer l'accessibilité. Des espaces dédiés à ces relations pourraient être pertinents.*

- Intégrer les tiers lieux dans les politiques de formation et de conduite de projets des établissements de formation sous tutelle du ministère

*Description. Les tiers lieux sont des espaces d'échange de savoir et de compétences intergénérationnelles et de pair à pair. Leur usage pourrait être introduit dans les parcours de formation des étudiants, notamment ceux se destinant aux métiers du développement durable.*

- Développer et mettre à disposition de l'ingénierie interne pour mettre en place des tiers lieux

*Description. Les tiers lieux sont des projets complexes reposant sur la constitution et l'animation d'une communauté d'acteurs diverses et en relation avec un écosystème local. Une ingénierie spécifique pourrait aider des porteurs de projet dans le développement de leur espace.*

- Intégrer les métiers présents dans les tiers lieux dans le répertoire métier du ministère et intégrer les compétences associées dans la formation continue

*Description. Les tiers lieux stimulent le développement de nouveaux métiers et valorisent de nouvelles compétences dans l'animation, l'intermédiation et le développement de projet. Ces métiers et compétences pourraient être développés par certains agents publics afin de maintenir l'agilité des services publics.*

A travers ces différents chantiers, on constate que **les Tiers Lieux induisent un certain nombre de transformations potentielles de l'action publique**, que ce soit en externe ou en interne.

**En externe, et du point de vue des politiques publiques, tout l'enjeu est de construire les fondamentaux de ce que serait un Etat facilitateur et accompagnateur de la dynamique des Tiers Lieux.** « L'état d'esprit » des Tiers Lieux et leur caractère informel voire transgressif, semble en effet peu compatible avec la conception d'une politique publique verticale et descendante, où l'Etat aurait un rôle central, en termes d'impulsion, de coordination, de labélisation, de financement et d'arbitrage. Il semble fondamental de ne pas trop institutionnaliser l'action publique de l'Etat, en définissant par exemple les caractéristiques essentielles des Tiers Lieux et les conditions de labellisation et de subvention. L'Etat ne doit donc pas être prescripteur, le financement des Tiers Lieux doit rester mixte et leur définition ouverte.

**L'action de l'Etat en matière de Tiers Lieux doit s'envisager dans le cadre d'un modèle davantage incrémental et horizontal**, obligeant à de nouveaux « bricolages institutionnels », où l'Etat servirait d'interface, de « *go between* » et de « Tiers de confiance ». Cela implique des **transformations peut-être davantage radicales, en matière de mutation des modes de faire de l'action publique. L'enjeu est de permettre l'adaptation progressive et continue de l'organisation de l'Etat en opérant de multiples micro-changements, inspirés des innovations organisationnelles des Tiers Lieux.** Par effet d'accumulation, ces micro-changements pourraient aboutir à des transformations radicales de l'action publique. Cela n'est pas sans rappeler l'approche multi-niveaux développée au sein des *transition studies*, laquelle postule que la transformation des « régimes sociotechniques résulte de la diffusion d'innovations issues des « niches » (désignant des espaces au sein desquels les innovations radicales en rupture avec le cadre dominant peuvent émerger) » (Geels, 2011).

## CONCLUSION

Si certains Tiers Lieux portent dans plusieurs domaines, des valeurs ancrées dans la transition écologique et solidaire<sup>14</sup>, **la contribution des Tiers Lieux aux transitions reste difficile à objectiver**. De nombreuses promesses sont avancées quant à l'apport des Tiers Lieux sur les questions de mobilité, d'optimisation des déplacements, d'apprentissage, d'entrepreneuriat, d'innovation sociale ou encore de régénération des territoires. Toutefois, les méthodes permettant d'évaluer les impacts et les externalités des Tiers Lieux restent à consolider. Il n'existe pas encore de consensus global quant aux effets des Tiers Lieux sur les transitions.

Par ailleurs, les **Tiers Lieux sont des espaces hybrides, difficiles à définir et à caractériser**, regroupant des acteurs portant des projets et des objectifs très diversifiés. Ils s'affirment comme des espaces de frottement, d'expérimentation et d'invention des nouveaux modes de vie, de travail, de nouvelles formes organisationnelles et manières de faire. Ils sont par conséquent **instables, et propices aux tensions de toutes sortes** :

- Une première tension existe entre une volonté de s'encaster localement, dans les territoires ou le tissu social des villes, et une tentation de déployer des modèles génériques de Tiers Lieux, et ce indépendamment de l'histoire et des spécificités des territoires. L'ensemble des grands acteurs de l'immobilier et de la promotion s'est aujourd'hui saisi du modèle des Tiers Lieux, considéré comme un nouveau vecteur de création de valeur.
- Une seconde tension concerne le désir de stimuler l'expérimentation en grandeur réelle, les processus ascendants, et une tendance à planifier, encadrer et réglementer les inventions et les expérimentations propres aux Tiers Lieux (exemple des tentatives actuelles de labellisation des Tiers Lieux). Cette tension rejoint une question essentielle pour l'Etat : comment promouvoir et accompagner une culture de l'expérimentation et de la disruption, tout en recherchant la « scalabilité » des innovations (capacité à conserver leur efficacité en changeant d'échelle) ?
- Une autre friction concerne le statut des usagers au sein des Tiers Lieux. Sont-ils considérés comme de simples locataires des espaces, des « bêta testeurs », ou sont-ils envisagés comme des contributeurs à part entière, bénéficiant d'une véritable savoir, d'une expertise d'usage, en mesure de participer au fonctionnement et à l'enrichissement des Tiers Lieux.
- Une quatrième tension concerne une ancienne dichotomie entre sciences et savoirs, entre disciplines scientifiques et savoirs pratiques, entre science pure et savoirs d'action. Les Tiers Lieux développent souvent des « Labs », avec des

---

<sup>14</sup> Précisons que la très grande majorité des Tiers Lieux n'a pas pour objectif premier la transition écologique et solidaire.

protocoles d'expérimentation, de recherche et des méthodes, dont la rigueur scientifique évolue fortement en fonction des cas.

- Une cinquième tension procède de la volonté de participer à la création de communs, voire de « changer le monde », et la possibilité de capter et de valoriser des externalités, des productions et des ressources cognitives gratuites, produites sur le mode du libre et de l'Open source. Il existe encore un clivage entre les promesses et les croyances des Tiers Lieux, et la réalité des actions effectivement déployées. Précisons également que les échanges au sein des Tiers Lieux sont complexes et construits sur des logiques en apparence contradictoires : intérêt et désintéressement ; confiance et opportunisme ; esprit de partage et marchandisation ; logiques monétaires et non monétaires ; motivations sociales, culturelles et économiques, etc.
- Une autre tension existe entre un modèle diffusionniste de l'innovation (*top-down*, centralisé et technique) et un modèle interactionniste, davantage *bottom-up*.
- Une avant-dernière tension se situe entre l'*upperground* des acteurs institutionnels des transitions (acteurs publics, laboratoires de recherche, grandes entreprises...) et l'*underground* des acteurs informels (associations, collectifs, habitants, artistes...). Les Tiers Lieux se positionnent la plupart du temps dans cet « entre-deux », et cette fonction d'interface, de « *go between* » ou de « *middleground* ».
- Enfin, une dernière tension « communauté / société », rejoint la problématique suivante : comment « faire communauté » sans se couper de la société et d'un encastrement socio-économique et culturel des Tiers Lieux.

Avant d'engager une action publique propre aux Tiers Lieux, en reconfigurant par exemple certaines politiques publiques (mobilité, aménagement, développement des territoires...), **il semble essentiel que l'acteur public ait pleinement conscience des tensions à l'œuvre.**

En outre, **les Tiers Lieux incitent à réinventer les méthodes traditionnelles de l'action publique. Les protagonistes des Tiers Lieux semblent davantage réceptifs à l'action d'un Etat facilitateur (accompagnateur, initiateur, à distance...), qu'à celle d'un Etat prescripteur.** Tout l'enjeu réside donc dans l'identification de la juste intervention de la puissance publique. Car, à terme, l'acteur public peut permettre de démultiplier les effets des Tiers Lieux sur les transitions, en assumant des fonctions de régulation, de fédération, de mise en réseau d'acteurs ou de soutien financier et logistique à l'émergence de Tiers Lieux dans des territoires de faible densité. L'Etat peut également jouer un rôle déterminant dans le soutien au développement des méthodes d'évaluation des externalités des Tiers Lieux et de leurs modes de diffusion, de valorisation et de capitalisation. L'Etat peut enfin assumer une fonction essentielle en termes de veille stratégique et prospective sur la transformation continue des Tiers Lieux et de leurs effets sur les transitions.

**L'action publique doit par conséquent moins agir directement sur les Tiers Lieux et ses acteurs** (en soutenant tel ou tel type de Tiers Lieu), **que s'inscrire dans une « intervention de type environnementale »**, pour reprendre une formule de Michel Foucault. Reste à identifier et théoriser cette action publique fondée sur la conception d'un Etat « facilitateur ». De ce point de vue, des pistes sont à explorer du côté des modèles des appels à projet, ou du « *governing by experiment* », qui consiste à « tester avant d'adopter » et de procéder par essai/erreur dans la construction des politiques publiques (Bulkeley, Castàn-Broto, 2013).

Au-delà des effets potentiels des Tiers Lieux sur les politiques publiques, l'une des avancées majeures de l'exploration de la Délégation au Développement Durable, est d'avoir démontré que les Tiers Lieux pouvaient **jouer un rôle en tant « qu'espaces transitionnels » des modes de faire de l'acteur public**. Tout l'enjeu est de traiter de manière concomitante les questions de transition internes au Ministère et celles que l'Institution promeut sur les territoires à travers ses politiques publiques. A cet égard, l'analyse des Tiers Lieux et leur usage régulier par les agents publics, pourraient permettre d'accompagner le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire dans la transformation de ses postures et de ses modes de faire. Ainsi les Tiers Lieux pourraient-ils constituer :

- Des sources d'inspiration et de détection des innovations (rôle de vigie), vecteurs de dynamiques collectives et d'encapacitation d'acteurs dans la transition écologique et solidaire ;
- Des lieux de rencontre avec des acteurs contributeurs des transitions, encore peu représentés dans les sphères classiques de gouvernance du Ministère ;
- Des espaces de réflexion, de test et de démonstration des transitions ;
- Des espaces d'acculturation aux méthodes de travail davantage « horizontales », contributives, et à des actions favorisant l'expérimentation et le droit à l'erreur.

## Bibliographie

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 2014, Mission d'évaluation de l'impact du télétravail et des tiers-lieux sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et sur l'organisation des entreprises.

Anderson, C., 2012. Makers: the new industrial revolution, New York : Crown Business.

ARDTA, Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne, 2014, Evaluation de l'impact économique de la politique d'accueil des télétravailleurs du pays de Murat, Rapport réalisé par Argo&Siloe, Ocalia, OPC.

Azam, M., Chauvac, N., Cloutier, L., 2016, « Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation », Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne], 46-2 | 2015, URL : <http://rsa.revues.org/1535>.

Besson, R., 2014, « Production et valorisation des innovations au sein des Tiers Lieux. L'émergence d'un nouveau paradigme marchand ? Etude de Tiers Lieux français et espagnols », Rapport pour la Chaire Innovation Grenoble INP.

Besson, R., 2015, « Espaces de coworking : nouveaux lieux d'apprentissage du capitalisme cognitif ? », Revue Echosciences, 28 mai 2015.

Besson, R., 2015, « La mise en réseau des espaces de coworking au service de la régénération des territoires », Revue Urbanews.

Besson, R., 2017, « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », in Revue Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, n°34

Besson R., 2017, La régénération des territoires par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux creusois, Revue Urbanews

Besson, R., 2018, « Les « Ateneus de Fabricació » barcelonais et les « Laboratorios ciudadanos » madrilènes. Une nouvelle approche de l'innovation urbaine ? », Revue Géographie, Economie et Société, vol. 20/1, pp.113-142.

Bulkeley H, Castàn-Broto V., (2013), « Government by experiment? Global cities and the governing of climate change », in Transactions of the institute of British geographers, 38 (3) pp. 361-375.

Boutang, Y-M, 2008, Le Capitalisme Cognitif : La Nouvelle Grande Transformation, Paris : Editions Amsterdam, coll. Multitude/Idées, p.245.

Burret, A., 2015, Tiers Lieux. Et plus si affinités, Editions Fyp, p. 192.

Caisse des Dépôts et Consignations, 2014, Etude sur les externalités des télé-centres, Rapport réalisé par ENS Cachan - Cabinet PMP pour la Caisse des Dépôts.

Caisse des Dépôts et Consignations, 2016, Régénérons nos écosystèmes économiques. Ou comment penser autrement l'action publique au bénéfice du développement économique local ?, Rapport réalisé par Argos Développement pour la Caisse des Dépôts.

CEREMA, 2017, Le Coworking : quels changements dans les pratiques de mobilité quotidienne ? Emmanuel Perrin & Gilles Bentayou, 7 novembre 2017.

CEREMA, 2017, Développer des services dans les gares TER, Premiers enseignements d'expériences locales.

CEREMA, 2017, De quelles transformations les tiers-lieux sont-ils porteurs ? Quel accompagnement et quelle implication de l'état et des collectivités dans les tiers-lieux ?, Note contributive Nathalie Racineux et Denis Crozier.

CGET, 2015, Étude sur les opportunités d'un territoire à développer le télétravail, modélisation des gains pour les individus, les entreprises et les territoires.

CGET, 2015, Innovation et territoires de faible densité.

Cohendet P., Grandadam D. et Simon L., 2011, « Rethinking urban creativity : lessons from Barcelona and Montreal ». City, culture and society, vol. 2, pp. 151-158.

DATAR, 2014, Etude sur les opportunités des territoires à développer le télétravail, Rapport réalisé par Idate, Citica, Econum, Elyascop pour la DATAR.

Davezies, L. et Talandier, M. 2014. L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs – Territoires résidentiels : quelles interactions ? La documentation française, Datar, coll. Travaux.

Choppin, J., Delon, N., Eymard, S., 2017, Lieux Infinis, Dossier de présentation pour la production du catalogue de l'exposition du Pavillon français de la 16<sup>ème</sup> Biennale d'Architecture de Venise 2018.

Ferrary M. (2001), « Pour une théorie de l'échange dans les réseaux sociaux. Un essai sur le don dans les réseaux industriels de la Silicon Valley », Cahiers internationaux de sociologie.

Fing, 2016, Softplace. Une exploration des écosystèmes de lieux hybrides.

France Clusters, 2016, Clusters, territoires et lien rural / urbain, Lieux d'innovation, lieux physiques de mutualisation de services et coopération rural / urbain, Mobilisation Collective pour le Développement Rural – MCDR

Geels, F. W., 2011, « The Multi-level perspective on sustainability transitions : Responses to seven criticisms », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, pp. 24-40.

Giordani-Caffet, C., 2013, Tiers-Lieux de travail : quelles contributions au développement durable des territoires ? Une approche par l'étude des espaces de coworking, Mémoire professionnel, Mines Partis Tech ISIGE

IRIS, 2017, Cowormed. WP 3: Proposal of definition of « coworking spaces, Draft, version 12th March 2017, Interreg Mediterranean, coworkmed

Kaplan, D., Marcou, T., 2008, La Ville 2.0, plateforme d'innovation ouverte, Limoges : FIP Éditions.

Laurent E. (2012), *Economie de la confiance*. Paris : Editions La Découverte.

Lepetit, M, Maurice, A., 2016. Déplacements pendulaires, télétravail et tiers lieux d'activité: un enjeu et un outil stratégique pour ressourcer les territoires, améliorer la qualité de la vie et la productivité.

Liefooghe, C., 2016, « Tiers-lieux, coworking spaces et FabLabs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissance créatives », in Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, p.183-222

Ministère de l'environnement, de l'Énergie et de la Mer, 2017, Tiers lieux, des espaces au service de l'innovation et de la mobilité durable ? Note d'enjeux.

Moriset. B., 2014, Créer les nouveaux lieux de la ville créative Les espaces de coworking, Conférence 2nd Geography of Innovation, Université d'Utrecht, 23-25 janvier 2014.

Moriset, B., 2016, « Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : les espaces de coworking », *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement [En ligne]*, Articles, mis en ligne le 16 novembre 2016. URL : <http://tem.revues.org/3868>

Mulas, V., Minges, M., Applebaum, H., 2015. Boosting Tech Innovation Ecosystems in Cities : A Framework for Growth and Sustainability of Urban Tech Innovation Ecosystems. World Bank, Washington, DC.

Mulas, V., Barroca, J., 2015, Introducing Sustainable Open Innovation in Government. Applied methodology for cities World Bank Group

Mulas, V., Gastelu-Iturri, M, 2016, New York City. Transforming a city into a tech innovation leader, The World Bank

Oldenburg, R., 1989. The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day. New York: Paragon House.

Roudaut, G., 2017, Tiers lieux: convergence de la transition numérique et écologique au service de l'innovation et de la mobilité durable ?, Rapport provisoire, Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer

Slifi, A., 2017, Tiers-lieux : l'évolution des lieux de travail au service de la transition écologique ?, Ecole des Ponts Paris Tech, Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - Rapport du Groupe d'Analyse d'Action Publique pour le master PAPDD, année universitaire 2016-2017 Pour le compte du Commissariat général au développement durable (CGDD) du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM)

Suire, R., 2015, La performance des lieux de co-crédation de connaissances : le cas des FabLab, Université de Caen, Centre de Recherche en Economie et Management.

Verrax F., 2017, Journées de controverses « Tiers Lieux », Rapport d'expertise, Commissariat général au développement durable, Ministère de la transition écologique et solidaire.

## Sites de références – Tiers Lieux et coworking

L'Arrêt Minute : <http://arretminute.fr/>

Citizen Box : <http://www.citizenbox.fr/>

Le Comptoir Numérique : [www.comptoir-numerique.fr/](http://www.comptoir-numerique.fr/)

La Cordée : <http://www.la-cordee.net/>

La CoRoutine : <http://www.lacoroutine.org/>

Coworking Initiatives : <http://coworkinginitiatives.com/>

Coworking Wiki : [wiki.coworking.com](http://wiki.coworking.com)

Deskmag : [www.deskmag.com](http://www.deskmag.com)

Groupe Tiers-Lieux Francophones : [imaginationforpeople.org/fr/group/tiers-lieux/](http://imaginationforpeople.org/fr/group/tiers-lieux/) Indy Hall : <http://www.indyhall.org/>

Initiatives Télécentres 77 : <http://www.it77.fr/>

Movilab – wiki : [movilab.openscop.org/wiki/index.php?title=Les\\_Tiers\\_Lieux](http://movilab.openscop.org/wiki/index.php?title=Les_Tiers_Lieux) Mutinerie : <http://www.mutinerie.org/>

Néo-nomade – Le Blog : <http://blog.neo-nomade.com/>

Netis coworking : <http://www.netis-asso.fr/>

Tour de France du Télétravail et des Tiers-Lieux : [www.tourdefranceduteletravail.fr](http://www.tourdefranceduteletravail.fr)  
Tiers-Lieux.net : <http://www.tierslieux.net/>

Villes Innovations : [www.villes-innovations.com](http://www.villes-innovations.com)

ZeVillage, site de référence sur le télétravail et les tiers-lieux : [www.zevillage.net](http://www.zevillage.net)

156 Durable : <http://www.coworkinthecity.fr/le-156-durable/>

## Annexe. Liste des Tiers Lieux étudiés et portant un objectif de transition écologique et solidaire

Nom	Ville	Description
Les Grands Voisins	Paris	Entre le retrait d'une maternité et un futur éco-quartier, une expérience d'ampleur équilibrant l'accueil d'urgence, le développement économique et l'activation publique.
Darwin	Bordeaux	Entre le retrait d'une maternité et un futur éco-quartier, une expérience d'ampleur équilibrant l'accueil d'urgence, le développement économique et l'activation publique.
Valldaura Self Sufficient Labs	Barcelone	Expérimentation de prototypes de la ville de demain dans un espace naturel (Parc Métropolitain Collserola). Développement de solutions pour la ville auto-suffisante.
Cocotte numérique	Murat	Au cœur des Monts du Cantal, un Tiers Lieu réunissant une maison de services publics, un espace de formation au télétravail, un espace de coworking et un fab lab. Objectif : la régénération et l'attractivité du territoire
L'hôtel Pasteur	Rennes	Un hôtel à projet collectif soutenu politiquement qui se définit par les usages qui s'y pratiquent librement. Lieu de création, de partage, d'apprentissage et d'engagement.
Le Centrequatre	Paris	Un établissement public culturel municipal dans les anciennes pompes funèbres qui mêle innovation
Le Tri Postal	Avignon	Autour de l'accueil des plus démunis, une cité associative idéale mêlant un restaurant solidaire, des ateliers, et de l'hébergement dans une friche ferroviaire.
Le Campo de la Cebada	Madrid	Espace public vacant de 5000 m <sup>2</sup> au cœur de Madrid. Coproduction de services et d'infrastructures urbaines.
La Grande Halle	Caen	Entre le retrait d'une maternité et un futur éco-quartier, une expérience d'ampleur équilibrant l'accueil d'urgence, le développement économique et l'activation publique.
Ici Montreuil	Montreuil	Fab Lab qui aide les talents créatifs basés à Montreuil à développer leur activité (artistes, les artisans, les entrepreneurs et les start-ups de la création).
Les Ateliers Médicis	Clichy-sous-bois	Préfiguration d'un laboratoire de création artistique d'envergure internationale au cœur des quartiers déclassés de la banlieue parisienne.
Friche Belle de Mai	Marseille	Modèle des nouveaux territoires de l'art, la transformation d'une friche enclavée à l'échelle d'un quartier. Un projet culturel pour un projet urbain.
Lab Pole Emploi	Paris	Le LAB est un lieu où peuvent échanger collaborateurs et usagers de Pôle emploi, partenaires et startups dans le domaine de l'emploi lors de sessions collaboratives pour des projets portés par Pôle Emploi. Le LAB répond à l'objectif de transversalité et d'agilité de toutes les parties prenantes.
Superpublic	Paris	Un lieu dédié à la transformation de l'action publique
Le 6B	Saint-Denis	Dans un immeuble de bureau voué à la démolition, un lieu de création et de diffusion où des centaines de résidents mutualisent les espaces, les expériences et les espérances.
La convention	Auch	Aventure de l'habitat partagé dans un ancien couvent enclavé en haute-ville. Autoconstruit, écologique, il met en pratique l'action collective pour vivre autrement.
Les moments d'invention	Grand Nancy	Nouvelle méthode d'innovation territoriale pour contribuer à redynamiser l'action publique en assumant une dimension expérimentale. Création d'une mission intitulée « Nouvelles intelligences des territoires urbains ».
La ferme du bonheur	Nanterre	Zone franche associative sur le flanc de l'Université Paris-X Nanterre. Lieu expérimentant des pratiques alternatives de culture

		artistique, gastronomique, scientifique et agricole.
Athénée de fabrication, Corts	Barcelone	Athénée de fabrication intégré au projet de Fab City de Barcelone. Relocalisation grâce aux Fab Labs de la production industrielle, artisanale, alimentaire, énergétique... dans les différents quartiers de la ville, dans le but de rendre la ville autonome à 50, voir 70%.
Green Village	Delft (Pays Bas)	Fonctionnant comme un laboratoire vivant (Living Lab), le Green Village a vocation à faciliter le développement de solutions durables innovantes et renforcer la valorisation des recherches menées au sein de l'université ou par ses partenaires.
La Boutique	Boussac (Creuse)	La Boutique accueille un espace de coworking, la pépinière d'entreprises, et une association spécialisée dans l'accompagnement de projets innovants. La Boutique se positionne comme un espace unique de test et de préfiguration d'un Tiers Lieu plus pérenne, conçu comme un outil de régénération du centre bourg et du territoire.
8fablab	Crest (Drôme)	Lieu de recherche et de fabrication autour des outils à commande numérique dans la Drôme. Fab Lab pionnier et exemplaire en milieu rural.
L'Atelier Paysan	Renage (Isère)	Collectif de paysans, de salariés et de structures du développement agricole. Objectif : Fabrication d'outils agricoles avec des modèles Open source de machines. L'Atelier Paysan essaime partout en France, en accompagnant les acteurs du monde rural et de l'agriculture biologique.
Cowork'hers	Salles-sur-l'hers (Lauragais)	Espace de coworking porté par des habitants pour régénérer le centre-bourg, améliorer la qualité de vie locale et développer le lien social. Perspectives d'évolution et d'hybridation avec la médiathèque intercommunale et le centre social, et à long terme de transformation du village de Salles-sur-l'hers en un Tiers Lieu global.
Organic'vallée	Belesta-en-Lauragais	Tiers Lieu dédié à une économie circulaire de proximité, sociale et solidaire, centrée sur les bio-ressources, la bio-masse et la matière organique.
Le Grand Comestible	Paris	Dans le cadre du projet urbain « Réinventer Paris », création d'un lieu où agriculture urbaine, alimentation, recherche d'innovation et développement de l'art baignent dans un seul et même bassin.
Le Château de Nanterre	Nanterre	Laboratoire de la transition alimentaire. Lieu de vie, de travail et d'expérimentation, le château de Nanterre rassemble sur un même site entrepreneurs et associations de l'économie sociale et solidaire et du développement durable, mais aussi des producteurs, des citoyens, des acteurs publics et des entreprises privées pour les accompagner dans l'émergence d'innovations durables.
Le 100 <sup>ème</sup> singe	Belberaud	Création d'un espace unique de coworking de bureau et agricole afin de répondre aux problématiques du néotavail et de la reconversion professionnelle notamment vers les activités agricoles.
Les Usines nouvelles	Liguge	« Tiers espace » de travail pour réinventer le rapport au travail, mixer les populations et mutualiser les réseaux. Le principe étant le décroisement des divers secteurs d'activité ( le numérique, l'ESS, l'art, l'artisanat et l'environnement (notamment recyclage) et des types de structures (micro-entreprises, associations, coopératives, ...)
La Recyclerie	Paris	Le projet est centré sur les 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler) à la fois dans sa conception, sa programmation et son offre de restauration. La sensibilisation aux enjeux du développement durable et la transmission de savoir sont également prépondérants dans le projet. L'espace est ouvert à tous, avec une programmation gratuite.
La Paillasse	Paris	Laboratoire de recherche ouvert et citoyen où sont menées des actions d'amorçage et d'accélération de projets scientifiques, entrepreneuriaux et artistiques. La Paillasse rassemble tous ceux qui souhaitent expérimenter et inventer un futur commun autour des questions de santé, d'environnement, d'alimentation, de matériaux, d'art, et de citoyenneté.
Wikivillage Factory	Paris	Cluster d'entreprises innovantes dans le domaine de l'écologie et l'innovation sociale situé dans un bâtiment participatif et autogéré,

		conçu sur les principes R-URBAN: résilience, écologie urbaine, RRR recyclage-réemploi-réduction, cradle-to-cradle, économie collaborative, circuits courts, civic sensing etc.
La Base	Bordeaux	Situé dans le centre de Bordeaux, au sein d'un bâtiment du conseil départemental de la Gironde, La Base est un lieu qui permet d'innover et de renforcer les relations de travail entre institutions et entre agents au sein des administrations publiques.
La conciergerie de quartier Ginko	Bordeaux	D'abord boutique de services de proximité pour pallier l'absence d'activités commerciales, la conciergerie de quartier s'est progressivement réorientée sur l'animation de quartier et le développement d'une offre de gestion logistique de la vie collective locale.
thecamp	Aix-en-Provence	thecamp rassemble des entrepreneurs (grands groupes, PME et start-up), des chercheurs et des créatifs (artistes, designers ou codeurs). L'objectif est de stimuler les rencontres afin d'explorer, voire « d'halluciner l'avenir », et d'inventer les modèles qui répondront aux grands enjeux et transitions de demain : nouvelles technologies, crises écologiques, explosion des villes, mutations de l'éducation, etc.
Centre culinaire contemporain	Rennes	Laboratoire d'usage et de co-création autour de nouvelles expériences gastronomiques et alimentaires, le projet est conçu comme un lieu ouvert et vivant où les utilisateurs et communautés interagissent pour mettre en œuvre leurs projets.
L'Hermitage	Autrêches	Laboratoire collectif d'initiatives citoyennes et écoresponsables, offrant aux chercheurs, professionnels, particuliers, artistes et étudiants l'opportunité de partager, de se former et d'expérimenter autour de 4 grandes thématiques : Vivre ensemble, Transformation agro-écologique, Révolution numérique, Transition énergétique
L'incubateur de la Green Tech Verte	Champs-sur-Marne	Premier incubateur public en France ayant pour ambition de faciliter la transition écologique et énergétique grâce à l'émergence de produits et services verts. Situé au sein de l'École nationale des ponts et chaussées, l'ENPC, dans l'Est parisien, l'incubateur accueille des jeunes talents de start-ups, porteurs de projets numériques innovants en faveur de l'environnement.
Mars Media Lab	Marseille	Premier lieu d'expérimentation, d'enseignement, de fabrication, dédié aux Humanités Numériques. Plus de 40 professionnels, artistes, éducateurs, réalisateurs, médiateurs, partagent quotidiennement un équipement, en plein quartier ultra-prioritaire du centre-ville de Marseille
Quincaillerie numérique	Guéret	Fab Lab, espace de coworking, lieu de partage de connaissances et de ressources et espace culturel (organisation de concerts et d'expositions), dans une perspective de régénération d'un territoire rural.



## Raphaël BESSON

Directeur de Villes Innovations – Chercheur associé PACTE-CNRS

6 rue Voltaire, 38000 Grenoble (Fr)

T.+33(0)6 08 83 69 24

Calle Santa Isabel 16, 28012 Madrid (Es)

T.+34 910 138 627

r.besson@villes-innovations.com

[www.villes-innovations.com](http://www.villes-innovations.com)

## Marie PICARD

Directrice adjointe d'Urban Prod

18 rue Colbert

13001 Marseille

T. +33(0)6 82 42 31 37

mpicard@urbanprod.net

[www.urbanprod.net](http://www.urbanprod.net)